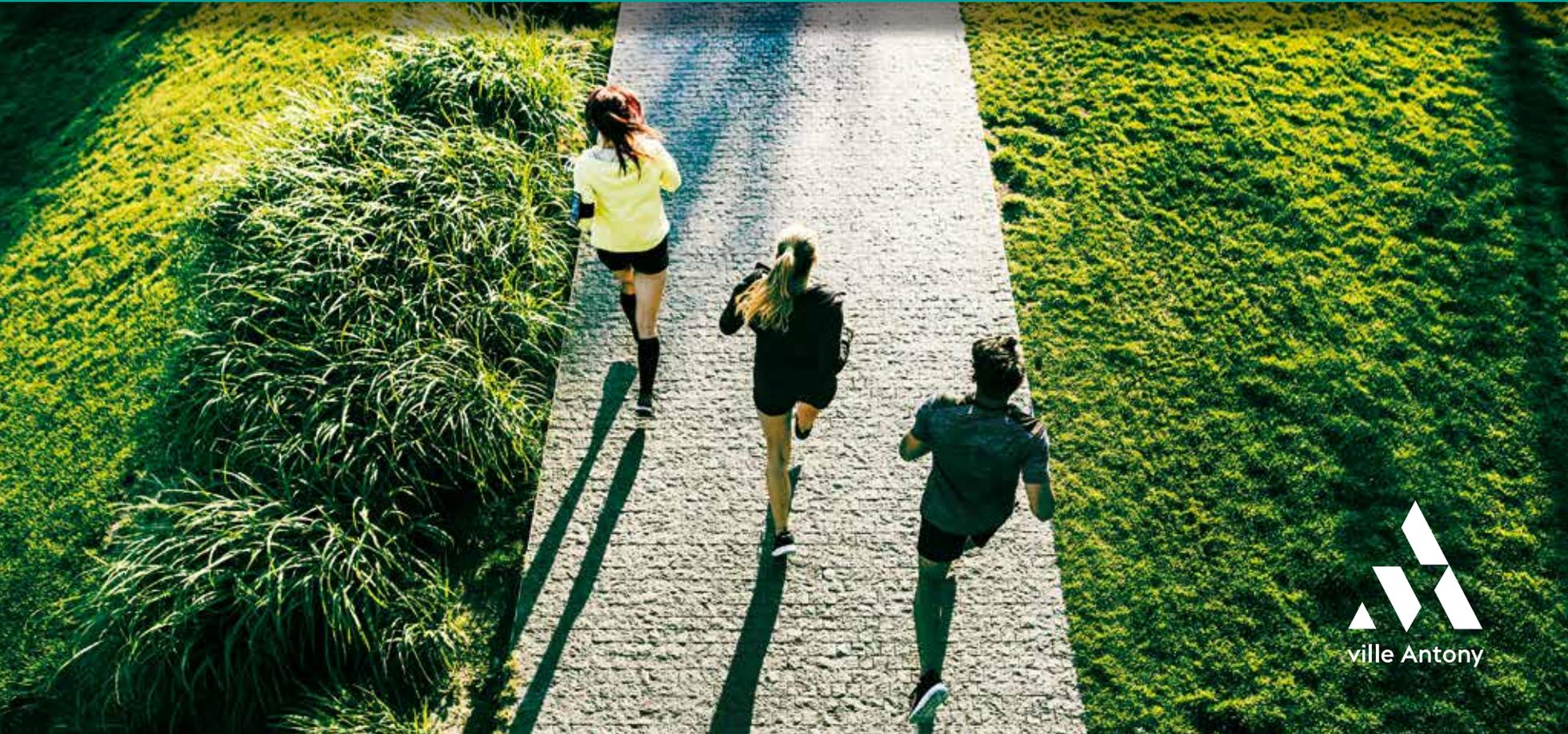




RAPPORT ANNUEL DÉVELOPPEMENT DURABLE 2018

PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT | VIVRE ENSEMBLE | ANCRAGE TERRITORIAL | SANTÉ





En 1987, Mme Gro Brundtland, ministre norvégienne définissait pour la première fois la notion de développement durable dans son rapport « Notre avenir à tous » lors de la Commission mondiale sur l'environnement aux Nations-Unies comme « **un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs** ».

Si le développement durable constituait hier l'affaire des scientifiques et des ONG, cet enjeu est progressivement devenu, et fort heureusement, l'affaire de tous. Le dispositif législatif évolue favorablement dans ce sens. Citons par exemple la loi relative aux Nouvelles Régulations Économiques (NRE) dès 2001 et plus récemment la loi dite Grenelle 2. Grâce à la loi NRE, le secteur privé a fait évoluer progressivement ses pratiques vers plus de transparence dans les relations économiques et la prise en compte du développement durable dans ses activités.

Progressivement les collectivités s'y mettent aussi. Dans le cadre de la loi du 12 juillet 2010 dite loi Grenelle 2, les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants doivent présenter leur engagement environnemental dans un document annuel, présenté lors du débat sur le projet de budget.

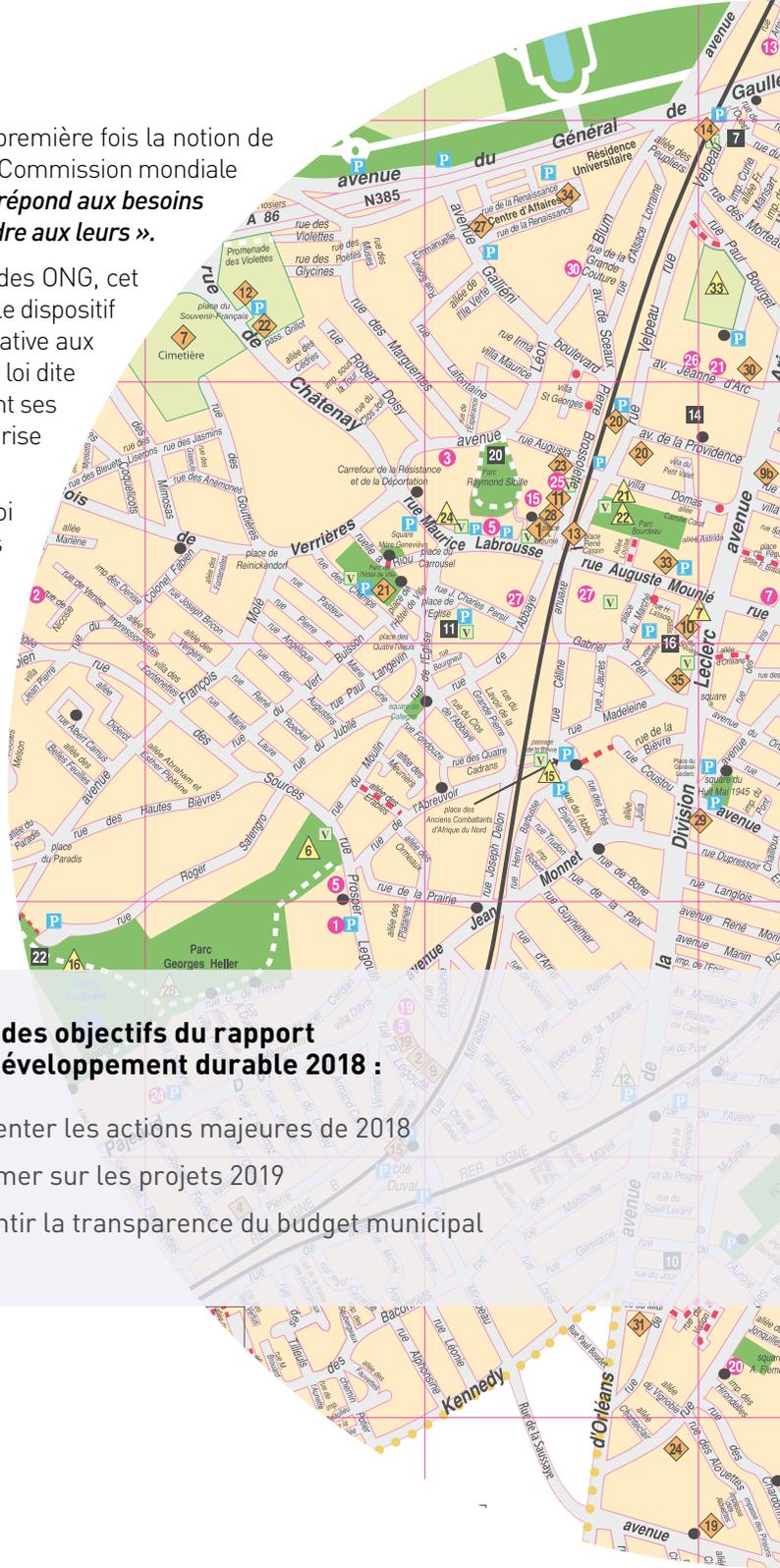
Pour la 8^e année consécutive, la ville d'Antony publie ce document. Le rapport couvre l'ensemble des champs du développement durable (y compris social et économique). Le rapport de cette année s'organise en quatre parties :

- **Préservation de l'environnement**
- **Vivre ensemble : inclusion, solidarité et redistribution**
- **Ancrage territorial**
- **Santé**

L'année 2018 a été riche en réalisations, pour n'en citer qu'une, la première édition du Budget Participatif. Cette initiative proposant aux Antoniens de soumettre des projets d'intérêt général a fait émerger la notion de Démocratie Locale autour de douze projets qui seront réalisés au cours de l'année 2019. Fort d'une mobilisation de près de 2 000 citoyens, le Budget Participatif sera renouvelé en 2019 avec, nous l'espérons de nouveaux beaux projets à initier.

Le rapport annuel a vocation à refléter l'engagement de la Ville et à vous présenter l'ensemble de ses actions.

Bonne lecture !



Rappel des objectifs du rapport sur le développement durable 2018 :

- Présenter les actions majeures de 2018
- Informer sur les projets 2019
- Garantir la transparence du budget municipal

1

PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

La Ville s'engage à réduire ses consommations d'une part en pilotant ses consommations et d'autre part en menant des projets de rénovation des bâtiments.

Réduction de l'impact environnemental

Les bâtiments municipaux représentent une surface de 140 000 m². La Ville pilote les consommations de ses fluides sur l'ensemble de ce parc.

Consommations énergétiques

Pour couvrir cette surface totale, la Ville dispose de 100 chaufferies au gaz. Il y a dix ans, un diagnostic énergétique a permis d'identifier les 37 bâtiments municipaux, les plus énergivores. Ce diagnostic avait établi un certain nombre de préconisations. Ainsi les chaufferies de ces 37 bâtiments ont toutes été remplacées. Entre 2008 et 2017, l'ensemble des travaux relevant des installations thermiques ont été réalisés conduisant à une baisse de 22 % des consommations en kWh.

| ANNÉES | 2008 | 2017 | 2018 |
|------------------|----------------|----------------|----------------|
| Électricité | | | |
| Gaz | 21 163 157 kWh | 16 994 046 kWh | 16 574 027 kWh |
| Chauffage urbain | | | |

L'ensemble des pompes a été remplacé il y a quatre ans, avec des pompes à variation de



Rénovation du groupe scolaire Ferdinand Buisson

débit, brûleurs modulants ; **une optimisation des réseaux** a été opérée par la **pause de sondes d'ambiance** dans deux bâtiments municipaux (Centre Technique Municipal – Hôtel de Ville) permettant de moduler la température suivant l'exposition du bâtiment. Des régulateurs de chauffage ont été installés sur tous les sites.

En 2018, un travail de **rénovation et d'optimisation énergétique a été effectué sur le groupe scolaire Ferdinand Buisson**, avec :

- une rénovation complète des installations de chauffage (suppression de 2 chaufferies sur 3, rénovation complète de la chaufferie conservée, création de 2 sous-stations

alimentées par la chaufferie centrale) et

- une reprise du clos et couvert du bâtiment comprenant le remplacement partiel des menuiseries extérieures ou la révision de celles conservées, un ravalement complet, des travaux de remplacement ou reprise, suivant localisation, de couverture avec remplacement de l'isolant.

Le service bâtiment a également pris en charge la **rénovation complète de la chaufferie du centre de loisirs et du CPPS du Parc Heller** avec la mise en place de chaudières à condensation.

Notons aussi le **plan de dépose progressive des radiateurs radiants** qui a débuté



Complexe sportif La Fontaine

en 2016 et prendra fin en 2021 au profit de radiateurs à chaleur douce bien plus efficaces énergétiquement et plus économes: 22 radiants ont ainsi été remplacés à l'école Jean Moulin et 75 à la médiathèque Anne Fontaine en 2018.

En 2017, la Ville a remporté un appel à projet financé à 100 % par GRDF et le SIGEIF pour tester un équipement de **micro-cogénération sur une installation existante**. La technologie de cogénération est raccordée à la chaudière existante pour la production de chauffage et d'électricité au groupe scolaire Paul Bert. Les travaux ont été réalisés en 2017. L'année 2018 a été l'année de l'analyse des résultats, de l'évaluation des paramètres, afin de

La GTC permettra de nouvelles économies d'énergie

mesurer l'intérêt de cette installation aussi bien d'un point de vue de l'efficacité que de la consommation. La fin des mesures par le COSTIC est prévue pour le 1^{er} trimestre 2019.

La Ville a lancé une étude sur la **Gestion Technique Centralisée (GTC)** afin d'évaluer les opportunités pour piloter des lots techniques à distance.

La stratégie a été présentée en comité de pilotage Smart city afin de déterminer une stratégie globale pour la Ville. Le principe de mise en place de la GTC, ainsi que du déploiement à moyen terme sur 37 de nos installations, a été validé. La Ville est actuellement en phase de fin d'élaboration des pièces techniques avant consultation.

En parallèle, toutes les nouvelles installations sont systématiquement équipées de **modules communicants**, aussi bien les installations de chauffage-ventilation (complexe sportif La Fontaine, futur groupe scolaire Dunoyer de Segonzac, nouveau dépôt des services techniques, groupe scolaire Ferdinand Buisson, centre municipal de loisirs du Parc Heller, crèche associative Pajeaud, Centre maritime Paul Roze) que les installations de climatisation (crèche les Petits Princes, multi-accueil la Clé des Champs, Multi-accueil La Source en 2019, multi-accueil Pomme de Pin).

Pour le nouveau complexe sportif La Fontaine Commandant Arnaud Beltrame situé dans le nord d'Antony dans le quartier La Fontaine, les eaux pluviales ne sont pas raccordées au réseau ; elles alimentent des bassins de rétention qui permettent ensuite à l'eau de s'infiltrer dans le sol sans aucun rejet dans le réseau d'égouts. Dans ce bâtiment, **les eaux usées (eaux grises)** sont également récupérées **pour produire de l'énergie à destination du bâtiment**. Le système est constitué d'un échangeur de chaleur composé d'un serpentín de 4 à 6 tubes de cuivre qui entoure les tuyaux d'évacuation. Il alimente le préchauffage du générateur d'eau chaude sanitaire. Ce système assure 30 % des besoins d'énergie pour chauffer l'eau chaude sanitaire des douches (45 MWh/an). Il est pourvu d'un compteur permettant d'estimer le plus précisément possible la part d'énergie économisée.

Et en 2019 ?

- Les installations de chauffage du centre de vacances de Kerjouanno vont être rénovées avec l'installation de deux chaudières à condensation au fioul (faute d'arrivée de gaz sur le site), l'installation de ballons thermodynamiques et de ballons solaires, la dépose de 30 radiants au profit de radiateurs à chaleur douce.
- Les installations de chauffage de l'école élémentaire Blanguernon feront également l'objet d'une étude de rénovation, avant le lancement de travaux.

Éclairage

L'installation de LED dans le cadre des projets de rénovation s'est poursuivie en 2018. L'objectif est de remplacer les appareils d'éclairage défectueux et de permettre une économie d'énergie. Depuis 2008, la politique d'économie d'énergie pour l'éclairage public a permis de diviser la consommation annuelle par deux, passant de 4,7 millions kWh à 2,338 millions kWh en 2018. À ce jour, 37 % du parc (plaques de rue et lampadaires) est alimenté par des LED.

Toute la médiathèque Anne Fontaine a été équipée de LED, les espaces de circulation de l'école maternelle Anatole France, le parking souterrain du Centre André Malraux, et 4 classes de l'école Paul Bert (avec la mise en place d'un faux plafond pour un meilleur confort acoustique et thermique).

La rénovation des installations d'éclairage est l'occasion également d'installer des **détecteurs de présence** dans les lieux le permettant comme les sanitaires notamment.

Consommations d'eau

L'ensemble des bâtiments de la Ville, totalisant une superficie de 140 000 m² consomment 100 000 m³ d'eau par an. En 2018, les équipements sanitaires des toilettes sur cour de l'école maternelle Ferdinand Buisson, de l'école élémentaire La Fontaine et de l'école élémentaire Anatole France ont été rénovés et remplacés.

Un diagnostic sur les 826 points d'eau de 12 sites de différents types (école, crèche, équipement sportif, marché couvert, CML, équipement culturel) a été réalisé ayant pour objectif d'identifier l'ensemble des points d'eau et de les caractériser, de calculer les volumes d'eau consommés en regard de l'occupation, des équipements en place, des débits, d'apporter une solution technique pour réduire le débit en L/min et de calculer le retour sur investissement après équipement et installation de matériels économes.

Et en 2019 ?

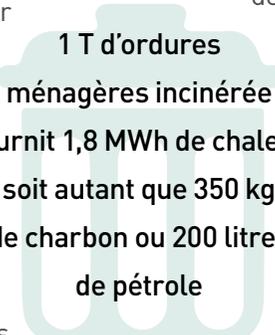
Suite à ce diagnostic, la Ville va prendre ces 12 sites comme pilotes et les équipera du matériel préconisé : régulateurs, limiteurs de débit sur tous les points de puisage, lorsque cela est possible (hors chaufferie et cuisine) afin d'évaluer les potentielles économies, et engager par la suite de nouveaux diagnostics sur un nouveau périmètre. La Ville prévoit un investissement de 13 400 € pour les équipements de ces 12 sites pilotes.

Le programme travaux devrait permettre de réaliser la réfection d'un bloc sanitaire de l'école élémentaire Paul Bert, la reprise d'un

certain nombre de canalisations d'évacuation enterrées, les études sur les réseaux d'adduction d'eau et d'évacuation en vue de les rénover et enfin la mise en conformité et optimisation des réseaux pour les groupes scolaires Jules Ferry, Les Rabats et André Chénier.

Traitement des déchets

En matière de traitement des déchets ménagers et assimilés, la ville d'Antony adhère depuis 1960 (date de sa création) au Syndicat Mixte pour le chauffage urbain et le traitement des déchets ménagers (SIMACUR). La Ville, de par la double compétence de ce syndicat, bénéficie du recyclage des plastiques, cartons, papiers (poubelle à couvercle jaune), du recyclage du verre (poubelle à couvercle vert vif), et du compostage des déchets végétaux (poubelles à couvercle vert foncé mat). Pour les déchets résiduels (ordures ménagères de la poubelle à couvercle bleu-gris), l'incinération permet une valorisation thermique alimentant un réseau de chauffage urbain. L'usine installée à Massy, alimente un réseau sur Massy et sur Antony. Sur notre commune, ce réseau alimente en eau chaude et en chauffage environ 3300 foyers et une dizaine de bâtiments communaux : crèche les Petits Princes, crèches associatives (Framboisine, Les P'tits loups et Crech'endo), installées dans des locaux municipaux rue Pajeaud, RAM les Trois petits chats, groupes scolaires Noyer Doré et Anatole France, école maternelle Val-de-Bièvre et son logement de fonction, résidence Renaître, les centres sportifs Lionel Terray et Éric Tabarly, et le nouveau centre aquatique Pajeaud et la fosse de plongée.



1 T d'ordures ménagères incinérée fournit 1,8 MWh de chaleur soit autant que 350 kg de charbon ou 200 litres de pétrole

Depuis octobre 2016, les consignes de tri des plastiques sont simplifiées : les habitants peuvent mettre dans la poubelle jaune tous les emballages en plastique, pots de yaourt, barquettes en plastique et en polystyrène, films en plastique, biodégradables ou pas. Cette consigne élargie est une avancée dont ne bénéficie pour le moment qu'un quart de la population française.

Nous, les Antoniens, produisons (hors voirie, CTM et marché) 359 kg/an/hab de déchets, nous trions moyennement le verre, par contre nous trions bien nos déchets végétaux.

| RÉPARTITION DES DÉCHETS ANNUELS PAR HABITANT | |
|--|---------------|
| Ordures ménagères | 253kg /an/hab |
| Emballages | 39kg/an/hab |
| Verre | 17kg/an/hab |
| Déchets végétaux | 25kg/an/hab |
| Encombrants | 25kg/an/hab |

Composteur gratuit

Pour inciter les Antoniens à composter leurs déchets, la distribution gratuite de composteurs (pour les jardins) et de lombricomposteurs (pour les appartements) commencée en 2018, va être renforcée en 2019. La distribution est organisée par le territoire, Vallée Sud Grand Paris. Les composteurs sont distribués lors de séances de formation qui ont rencontré un vif succès en 2018. Ces séances s'adressent aussi bien aux particuliers qu'aux résidences collectives. Elles ont lieu au siège de VSGP, 28 rue de la Redoute à Fontenay-aux-Roses. Pour en bénéficier, il suffit de s'inscrire sur compostage@valleesud.fr

Pour tout savoir et obtenir des renseignements complémentaires auprès de Vallée Sud Grand Paris, adressez-vous au Service Gestion des déchets urbains

Tél. : 0800 02 92 92

E-mail : infodechets@valleesud.fr

Site internet : www.valleesud-tri.fr

En 2019 aura également lieu une **mise en place expérimentale de la collecte d'encombrants sur rendez-vous**.

Tri des déchets en milieu scolaire

Afin d'éviter au maximum en amont les déchets issus des cantines, la Ville travaille sur le juste grammage des portions servies pour les entrées crues pour lesquelles les plus grandes quantités de déchets sont observées. Ce travail a pu être mené suite à des pesées de l'ensemble des denrées du repas sur deux écoles en deux temps (sur la base du même menu) réalisées en 2016. Cela a permis de baisser les grammages des entrées de crudités en école élémentaire. D'autres pesées de déchets sont prévues dans le cadre du contrat Sogeres.

La Ville sensibilise également les enfants au tri des déchets. Pour ce faire, elle agit par étapes. Depuis trois ans des **tables de débarrassage** sont mises en place dans toutes les écoles élémentaires. Les enfants trient les emballages en plastique collectés par Vallée Sud Grand Paris (suite à l'élargissement de la consigne de tri des déchets d'emballage en 2016). Une étape supplémentaire est actuellement testée dans les écoles élémentaires Ferdinand Buisson et Paul Bert, avec la mise en place de **tables de tri** y compris celui des biodéchets, (collecte à partir de janvier 2019). Les biodéchets récoltés sont destinés à la méthanisation.

QUELQUES BONNES PRATIQUES PRÉVUES PAR LA VILLE

Collecte solidaire : pour faciliter le traitement des déchets, sont organisées des campagnes de collectes solidaires. Les citoyens peuvent apporter leurs appareils électro-ménagers à certaines dates et dans des lieux précis. Les déchets sont ensuite emportés en déchetterie par des agents municipaux et ils peuvent alors faire l'objet d'un réemploi ou d'un recyclage.

Braderie solidaire ou comment donner une seconde vie aux livres : la braderie a lieu chaque année en juin à la médiathèque Anne Fontaine (voir page 21).

Suppression des gobelets plastique au Sélect : le cinéma vient de supprimer tous les gobelets et bouteilles en plastique utilisés lors des manifestations, et les a remplacés par des gobelets réutilisables et des bouteilles en verre.

Suppression des petites bouteilles plastique distribuées lors du semi-marathon. **Le service des sports** entreprend aussi des démarches pour réduire ses déchets. Les bouteilles ont été remplacées par des grandes bouteilles que les bénévoles utilisent pour une distribution d'eau au gobelet. Les sacs des coureurs sont désormais en papier. Parmi les autres actions, notons que le tri sélectif des déchets va être mis en place en 2019 au stade Georges Suant avant une extension sur d'autres équipements sportifs. C'est l'établissement public territorial Vallée Sud Grand Paris qui va remplacer tous les containers et sensibiliser les équipes sur la démarche de tri sélectif avec des kits d'accompagnement aux bons gestes.

Pour limiter les impressions papier, le service jeunesse a commencé à limiter les envois papier en 2018, en substituant l'impression de 10000 brochures jusqu'alors distribuées aux familles, par **l'envoi de courriers électroniques**.

Forum rénovation énergétique

Un forum à destination des habitants (maisons individuelles et copropriétés) va être organisé en 2019 sur le thème de la rénovation énergétique. Ce forum sera commun aux villes d'Antony, Sceaux et Bourg-la-Reine. Le but est de faire bénéficier les habitants du retour d'expérience de personnes ayant déjà réalisé des travaux similaires, mais également de rencontrer des entreprises locales de ce secteur d'activité.

Rénovation des bâtiments

La Ville a entrepris la rénovation complète du multi-accueil la Comptine. Les travaux ont pour but de,

- améliorer le confort d'accueil des enfants
- créer des vrais locaux pour le personnel
- intégrer la mise en accessibilité du site
- améliorer la sécurité avec la mise en œuvre d'un contrôle d'accès
- créer un local poussettes extérieur à la crèche
- améliorer l'efficacité énergétique de l'équipement par l'isolation de la toiture, le remplacement complet des installations de chauffage, la mise en œuvre d'un double flux et d'une climatisation.

Ces travaux ont débuté en septembre 2018 et s'achèveront à l'été 2019.

Le multi-accueil la Clé des Champs, après plusieurs phases de travaux sur quatre ans, a vu achevée sa rénovation en 2018 par :

- la réfection et le réaménagement de la cuisine pour une optimisation de fonctionnement
- la création d'un local poussettes extérieur
- la réfection des zones techniques RdC et sous-sol
- la reprise structurelle de cette zone
- la reprise de la ventilation et l'installation

de la climatisation dans toute la crèche

- la sécurisation du site par motorisation du portail et mise en œuvre d'un contrôle d'accès.

Notons aussi en 2018, les travaux de remplacement de couverture réalisés (intégrant une isolation en sous-face) pour la maison les Ans Toniques et le multi-accueil La Fontaine.

Et en 2019 ? Le programme se poursuivra notamment sur les équipements scolaires. Une étude sera menée pour la rénovation complète du multi-accueil l'Aurore.

Comme chaque année, la Ville continuera son programme de remplacement de menuiseries extérieures. Le programme 2019 concerne l'école maternelle Val-de-Bièvre, le CML/CPPS Parc Heller, un mur-rideau à la médiathèque (complétant le programme de remplacement de 2014), les menuiseries du réfectoire/office de l'école élémentaire André Chénier (complétant le programme de remplacement de 2017). Les travaux pourront s'inscrire sur deux exercices budgétaires en fonction des disponibilités des locaux.

Concernant le contrôle des fluides frigorigènes, la Ville fait procéder 1 à 2 fois par an aux tests d'étanchéité des équipements de climatisation.



Pour la première édition du budget participatif, les Antoniens ont plébiscité des projets « bas carbone » avec l'éclairage intelligent qui se réduit la nuit de 90 % quand il n'y a pas de passage et l'extinction des panneaux lumineux publicitaires. Cela va dans le sens de l'installation par la Ville en 2018 d'un **éclairage intelligent** tout le long de la promenade des Violettes, derrière le cimetière (voir en page 37).



Végétation au pied des arbres

Préservation de la biodiversité

Antony dispose d'une équipe ayant pour mission la gestion, l'aménagement et la préservation du patrimoine vert de la Ville. Dans ses actions au quotidien, cela se traduit par la pratique de la **gestion différenciée** : plantation de vivaces couvre-sols ou semis d'annuelles au pied des arbres, transformation de massifs jusqu'alors plantés en fleurissements saisonniers (plantes annuelles, bisannuelles et bulbes) en massifs de plantes vivaces, tontes différenciées selon les sites préservant des zones de prairies naturelles, taille raisonnée des arbustes, désherbage et entretien sans produits phytosanitaires.

Peu à peu le paysage de la Ville évolue et les habitants accueillent favorablement ce changement où **la végétation spontanée a maintenant toute sa place**. Le désherbage se fait régulièrement à la main ou à la binette, dans les massifs et sur les trottoirs. Pour les zones recouvertes de graviers, la Ville s'est dotée de machines spécifiques capables d'enlever les adventices non



Préservation des zones de prairies naturelles

désirées. Récemment, les allées du cimetière ont commencé à être végétalisées : deux divisions historiquement gravillonnées ont été engazonnées permettant de paysager le site tout en réduisant les besoins en entretien.

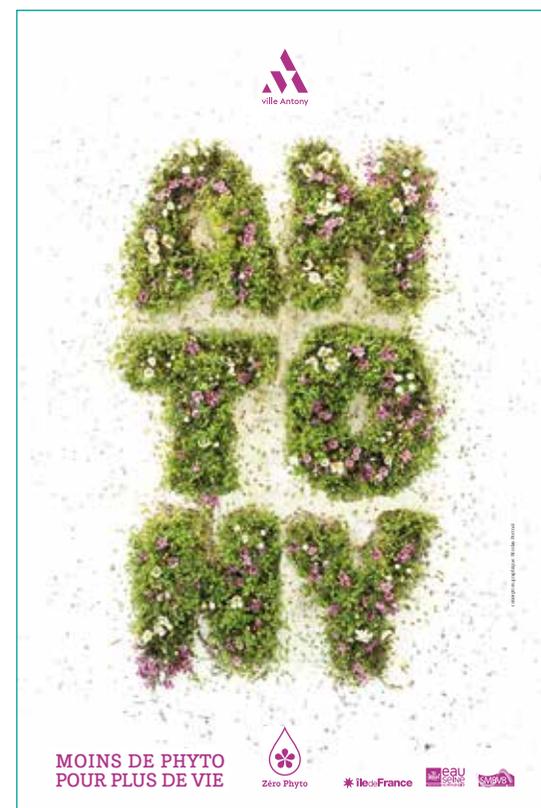
Des opérations ponctuelles sont réalisées pour broyer les déchets de taille sur place afin d'être directement transformés en paillis. Ces opérations vont s'intensifier au cours des prochaines années. Pour la tonte des pelouses, l'herbe fraîchement coupée est laissée sur le sol ce qui permet de l'enrichir. Afin de faire des économies en eau, le choix a été fait de privilégier les plantes vivaces et de systématiser le paillage.

Depuis 2017, le responsable du patrimoine arboré constitue une base de données pour recenser toutes les espèces d'arbres de la Ville et leur état de santé. Cet inventaire qui sera finalisé en 2020, permettra la mise en place d'un **plan de gestion des arbres** prenant en compte notamment les renouvellements d'alignements d'arbres sur voirie avec intégration de nouvelles essences adaptées à notre climat (comme le chêne vert) et ne nécessitant pas d'élagage.

Parmi les bonnes pratiques pérennisées, citons la suppression des plantations de chrysanthèmes sur les massifs fleuris dès 2014, réduisant de 90 % la quantité de chrysanthèmes commandés. Les achats actuels sont destinés à l'embellissement du cimetière et des monuments commémoratifs en octobre/novembre. Cette stratégie a permis de réduire de 16 % le budget consacré au fleurissement saisonnier (économie de 12 000 € sur un budget de 72 000 €) pour contribuer ainsi à l'effort de rigueur budgétaire, tout en réduisant la charge de travail que représentait la plantation des chrysanthèmes, au bénéfice des pratiques de gestion différenciée, en lien avec l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires pour le désherbage.

Anticipation de la réglementation sur la fin de l'utilisation des produits phytosanitaires

La Ville a engagé la transformation de ses pratiques de désherbage pour l'entretien des espaces verts, des voiries, des espaces sportifs et du cimetière, très en amont de la loi Labbé (prescrivant l'interdiction au 1er janvier 2017 de l'utilisation des produits phytosanitaires dans les espaces verts des collectivités), grâce au partenariat avec le



Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bièvre (SMBVB) initié en 2012. La Ville peut ainsi aujourd'hui partager ses bonnes pratiques sur le « **zéro phyto** » avec ses administrés, eux-mêmes concernés par cette interdiction depuis le 1^{er} janvier 2019.

Enfin, pour lutter contre la présence des chenilles processionnaires du pin, la Ville a implanté 10 nichoirs à mésanges charbonnières dans des pins situés sur cinq sites municipaux (centre André Malraux, rue des Frères Lumière, parc Heller, voie verte derrière le collège Anne Frank, école maternelle Noyer Doré).



Observation des oiseaux de la Réserve Naturelle de la Bièvre

Ateliers Nature - Sensibiliser les jeunes citoyens à la préservation du Vivant et aux éco-gestes

Des animations pour sensibiliser les jeunes à l'environnement sont proposées par la Ville. Deux grands thèmes sont proposés :

- « Favoriser des comportements éco-citoyens » avec plusieurs modules : l'eau dans la Ville, l'énergie, les déchets, les petits gestes au quotidien
- « Découvrir la nature en Ville » avec des sorties nature :
 - découverte de l'arboretum du parc Raymond Sibille
 - visite du rucher du parc des Alisiers



Sensibilisation à la biodiversité et observation des papillons

- observation des petites bêtes du parc et de la mare
- observation des oiseaux des parcs et de la RNR de la Bièvre
- découverte des traces en forêt et de la biodiversité dans la Ville

L'animatrice envoie le programme des ateliers à l'ensemble des directeurs d'établissements scolaires au mois de juin et les enseignants sont libres d'inscrire leur classe pour la rentrée scolaire suivante. Les demandes sont nombreuses (60 demandes par an en moyenne) et 30 classes par an ont la chance de bénéficier

En 2018, 7 classes de maternelle et 23 classes d'élémentaire ont pris part aux Ateliers Nature

de cet accompagnement sur mesure, pendant 1 à 5 séances dans l'année, de 1 heure à 1 journée, suivant le thème choisi par leur enseignant. Cette année, 7 classes de maternelle et 23 classes d'élémentaire ont pris part aux ateliers nature. Par ailleurs, trois classes d'élémentaire ont bénéficié de prêts de matériel et de « mini formation » faites par leurs enseignants.

Chaque thème est exploité sous forme de jeux, d'expériences ou de sorties sur le terrain. Du matériel pédagogique spécifique (jumelles, loupes, maquettes

représentant par exemple les différentes sources de production et de consommation énergétique, guides, jeux pédagogiques,...) est mis à disposition des classes.

L'animatrice Nature intervient également auprès du Centre psycho-pédagogique spécialisé du Parc Heller, auprès d'enfants âgés jusqu'à 14 ans, avec deux éducatrices du Centre. Ainsi, pendant toute l'année, trois groupes de huit enfants pourront bénéficier de cette **sensibilisation aux éco-gestes**.

Le service jeunesse a également organisé son stage annuel « la nature en Ville ». Huit collégiens âgés de 12 à 15 ans ont suivi un stage sur les techniques de prises de vue et le dessin autour de la

Compost gratuit mis à disposition des Antoniens

faune et de la flore d'Antony. Ils étaient entourés de l'animatrice nature de la Ville, de son photographe et d'une animatrice du Club scientifique. **En 2019**, il est prévu de mener des actions de sensibilisation à l'environnement avec le Conseil des Jeunes citoyens (CJC). À partir du mois d'avril, une sortie sera organisée avec les jeunes à l'observatoire afin de découvrir le site de la RNR de la Bièvre, notamment les oiseaux.

Ils ont ensuite pour projet de sensibiliser la population du quartier au problème des déchets sur la réserve et alentour.

Le traitement des **déchets verts** s'effectue par broyage dans le cadre d'opérations spécifiques ou bien la Ville les apporte sur une plateforme de compostage du Territoire VSGP. En contrepartie, la Ville



La campagne s'invite en ville



Village Nature et Environnement : nombreuses animations et stands de produits artisanaux

peut retirer du compost, selon ses besoins, à hauteur de 9 tonnes par mois. Une mise à disposition de ce compost, ainsi que des anciens bulbes retirés des massifs de fleurissement saisonnier, est proposée aux Antoniens lors du **Village Nature et Environnement** qui a eu lieu tous les ans. À cette occasion, les Antoniens peuvent participer à des ateliers pédagogiques, avoir accès à des stands variés de produits artisanaux et côtoyer des animaux de la ferme. Ils peuvent **aussi déposer leurs anciens produits phytosanitaires** par l'intermédiaire du camion PLANÈTE mis à disposition par Vallée Sud Grand Paris le temps de la manifestation.

Et en 2019 ?

Le bois de l'Aurore sera réaménagé, suite à la grosse inondation qui a touché Antony en juin 2018 et qui a fortement dégradé les allées du bois, les rendant dangereuses. De nombreuses parties prenantes (les riverains, la métropole du Grand Paris et le Territoire, VSGP, la région, l'agence de l'eau et l'association Cluster Eau Milieux Sols) vont être sollicitées pour proposer soit un soutien financier soit des solutions d'aménagement innovantes.

L'objectif sera de maintenir les usages du parc (balade, jeux, et traversée entre les quartiers), en favorisant la biodiversité qui y est présente tout en se prémunissant au mieux contre les conséquences de possibles événements pluvieux exceptionnels.



Dans le cadre du **budget participatif**, il est prévu l'**installation de 25 refuges pour chauve-souris** dans les différents espaces verts municipaux.

Enfin, la Ville a pour objectif l'obtention du **label éco-jardin ou équivalent permettant de valoriser la gestion écologique mise en œuvre par les jardiniers municipaux** tout en proposant un outil d'amélioration continue des pratiques d'entretien et d'aménagement. A ce titre, les jardiniers vont être sensibilisés aux techniques de taille plus raisonnée pour tailler moins mais mieux, dans le souci de la physiologie et des besoins de chaque essence végétale. ■

CHIFFRES CLÉS

- Entre 2008 et 2017 l'ensemble des travaux relevant des installations thermiques réalisés ont permis une baisse de **22 % des consommations en kWh**
- La flotte actuelle des véhicules de la Ville est composée de véhicules électriques à hauteur de **10 % (14 véhicules dont 2 scooters)**; ce ratio sera porté à 20 % en 2019 avec l'achat de **6 véhicules électriques** supplémentaires
- **30 classes** ont bénéficié d'ateliers nature proposés par l'animatrice environnement de la Ville
- **10 à 12 chauffeurs** par an sont formés à l'éco conduite
- Les 10 ruches de la Ville produisent **100 kilos de miel par an**



LES ABEILLES EN VILLE

- La Ville prête deux terrains à un apiculteur et des visites sont organisées avec lui et les enfants par groupe. Les enfants sont équipés avec de vraies tenues d'apiculteur et peuvent ainsi s'approcher au plus près des abeilles et comprendre le fonctionnement des ruches. Des visites sont organisées aussi pour les familles.
- La Ville a dix ruches, ce qui a permis de récolter 100 kg de miel en 2018.

2

VIVRE ENSEMBLE : INCLUSION - REDISTRIBUTION - SOLIDARITÉ



Les Seniors

21,7 % des Antoniens ont plus de 60 ans (9 % ont plus de plus de 75 ans). Parmi ces personnes, 38 % vivent seules, aussi la Ville attache une importance particulière aux seniors.

Priorité au maintien à domicile

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est très actif en matière de maintien à domicile des seniors : 160 bénéficiaires profitent du portage des repas. La livraison est assurée par 4 agents de la Ville. Elle est personnalisée, garantissant une bonne qualité d'échanges. Les repas sont confectionnés dans la cuisine centrale de la Ville.

La Téléassistance est une autre prestation très importante. Elle constitue une véritable aide pour les seniors en cas de problème physique, mais également de détresse émotionnelle (avec conversation téléphonique et proposition d'un RDV téléphonique avec un psychologue, si besoin). Ce service extrêmement accessible (environ 550 foyers en bénéficiant) est offert gratuitement à tous les seniors non imposables. Il revient au maximum à 5 € par mois pour les personnes imposables. Un système de "message Push" (envoi d'un message électronique) permet de faire de la prévention (épisode de canicule par exemple) ou d'informer (sur des événements comme la distribution d'un colis à Noël).



Les aides à domicile apportent du réconfort aux seniors

Les aides à domicile du CCAS interviennent auprès d'une centaine de personnes âgées, particulièrement isolées :
-aide à l'entretien du logement
-accompagnement pour faire les courses ou tout simplement pour se promener
-aide à la confection des repas.

Le CCAS s'occupe de la recherche de prises en charge financières. Selon le

*Le CCAS lutte
contre la solitude
des personnes
les plus isolées*

profil de la personne en demande d'aide à domicile, il applique le tarif conventionné de l'organisme apportant le service (Allocation Personnalisée d'Autonomie, Caisse de retraite, Mutuelle, MDPH...), et ce, sans aucun surcoût, assurant un service plus accessible financièrement que celui proposé par des structures privées.



Moment de convivialité entre résidents

La ville d'Antony dispose d'une **Résidence Autonomie - "Renaître"**, avec 71 appartements attribués prioritairement à des retraités et aux personnes ayant un lien avec la Ville. Cette résidence a pour but d'accueillir les seniors valides et autonomes qui souhaitent bénéficier d'un environnement sécurisé et favorable à la vie sociale. Le loyer y est très modéré (500 € mensuels charges comprises). Cette résidence dispose de son propre chef

cuisinier qui associe les résidents au choix des menus.

Le CCAS gère également le **CLIC** (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique) qui, au-delà d'un lieu d'écoute et d'échanges, a récemment intensifié ses activités autour de **la politique de soutien aux aidants**. C'est dans le cadre de cette démarche que se développe un concept de type « maison des aidants - aidés ». Cette structure a pour but de faire de

la prévention auprès des aidants : comment éviter l'épuisement grâce à des formations, des conférences et des rencontres au café des Aidants. Des ateliers y sont également proposés, concernant la protection juridique de l'aidant, l'aménagement du logement et la diététique.

En 2019 sera également ouverte une **Halte Répit de Détente Alzheimer- HRDA** permettant, grâce à l'aide de bénévoles et de la Croix Rouge, d'accueillir des aidés par demi-journée, permettant aux aidants de décompresser un peu. À cet effet, la structure s'est dotée de lieux dédiés à des ateliers de détente, type snoezelen (stimulation sensorielle), ou à des ateliers nutrition.

Le **CLIC** s'appuie sur son réseau d'une quinzaine de bénévoles qui effectuent aussi des appels réguliers au domicile des personnes isolées et accompagnent des sorties pour des personnes en difficulté de mobilité.

Pour les fêtes de fin d'année, le CCAS offre plus de 3 500 coffrets gourmands (dont 500 sont portés à domicile) à environ 5 000 Antoniens. Une centaine de bénévoles interviennent au CCAS dans le cadre des animations de fin d'année pour aider à la mise sous pli du courrier, à la distribution des coffrets gourmands et à l'accompagnement des sorties.



CONSEIL DES SENIORS

Françoise Arnaud-Beujard : membre du Conseil des Seniors depuis 2010, Madame Arnaud-Beujard fait partie de la commission Culture, Loisirs et Sport. Parmi les actions menées en 2018, nous pouvons retenir les visites à la Maison des Arts d'Antony lors des grandes expositions. Quelques membres du conseil ont ainsi accompagné les

pensionnaires des maisons de retraite, lors de l'exposition « Le Radeau de Géricault 1818-2018 ». Citons également le festival de chorales « Les Antoniales » qui en octobre 2018 a réuni à l'espace Vasarely six chorales de la Ville lors d'une manifestation de chant réunissant près de 150 choristes.



Le Conseil des seniors se réunit dans la salle du Conseil Municipal

Conseil des seniors

Créé en 2009, c'est une **instance consultative** faisant le lien entre les élus municipaux et la population. Ses 40 membres sont répartis en 4 commissions pour être au fait des projets menés par la Ville et pour développer de nouvelles actions. Ces commissions traitent des thèmes de l'Économie-Emploi-Formation, l'Urbanisme-Transport-Environnement, la Culture-Loisirs et Sport, et, le Bien-être et la Prévention. Elles sont à l'initiative de nombreuses actions comme l'aide aux collégiens pour les oraux de stage ou un accompagnement avec le club Ado Réussite, une étude de la voirie des quartiers, des avis et propositions sur les grands projets urbanistiques de la Ville, un festival des chorales, une initiation

au golf, une conférence sur la thématique « mémoire »...

Pour 2019, le CCAS a l'ambition de mener une réflexion autour des seniors et de la fracture numérique en s'appuyant sur la Maison des Ans Toniques.

Ateliers Santé Ville

Le service santé propose parmi son offre, des ateliers santé Ville aux habitants du quartier du Noyer-Doré. Certains dédiés aux seniors sont appelés « le coin café des aînés ». La programmation des thèmes abordés est décidée lors d'une réunion préparatoire. Le but est d'avoir un diagnostic partagé auprès des acteurs du quartier. L'animation des ateliers est assurée



par une médiatrice qui anime les discussions au sein d'un public essentiellement féminin, constitué d'une quinzaine de personnes. En 2018, cinq ateliers ont été organisés et seront reconduits en 2019 autour de sujets tels que : les voyages, comment rester jeune et en bonne santé, le monde moderne : atout ou difficulté, ou encore le respect dans la relation avec les autres.

La médiathèque ouvre aussi ses portes ou se déplace pour rencontrer nos anciens. Les équipes des médiathèques accueillent une fois par mois des occupants de la résidence Autonomie-Renaître pour un temps de lecture et de jeux. Une bibliothécaire de la médiathèque Arthur Rimbaud, formée par un médecin de l'EHPAD, s'est rendue cette année trois fois dans l'EHPAD « La Chartraine », pour des **séances de lecture et d'écoute musicale**.

La médiathèque collabore avec le CCAS depuis trois ans en effectuant un service de **portage à domicile** pour apporter des livres, documents... à une quinzaine d'utilisateurs réguliers ne pouvant plus se déplacer.

Le "coin café des aînés", un espace dédié aux seniors

Le Handicap

7 % de la population sont porteurs d'un handicap et se sont fait connaître auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

Accessibilité dans la Ville

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) promeut l'accessibilité de la Ville aux personnes en situation de handicap, en ce qui concerne **la voirie et les bâtiments municipaux**. La gestion et la responsabilité des transports incombent quant à elles à Île-de-France-Mobilités (anciennement STIF) et le logement social aux bailleurs sociaux (90 % de la Ville est géré par Hauts-de-Bievre Habitat).

La Ville travaille ainsi autour d'un Ad'AP (Agenda d'accessibilité programmée) définissant un programme de travaux des équipements publics de la Ville. Actuellement, **tous les feux de la Ville sont équipés d'un système sonore fonctionnant à l'aide d'un badge**. La Ville compte aujourd'hui **882 traversées piétonnes sécurisées** pour les personnes à mobilité réduite.

Ce travail d'accessibilité est mené conjointement avec les associations (UNAFAM⁽¹⁾, AVH, Citoyenneté IMC, APEI 92, APAJH, AFTC IDF, ECSEP) qui prennent part à la **Commission citoyenne Charte Ville Handicap** et avec lesquelles une collaboration

(1) UNAFAM : Union Nationale de Familles et Amis de personnes Malades et/ ou handicapées psychiques - AVH : Association Valentin Haüy - Citoyenneté IMC : Infirme Moteur Cérébral - APEI : Association d'Amis de Parents d'Enfants Inadaptés - APAJH : Association pour Adultes et Jeunes Handicapés AFTC : Association des Familles de Traumatisés Crâniens et de Cérébrolésés - ECSEP : Ensemble Contre la Sclérose en Plaques.



Un parcours d'accessibilité est organisé dans tous les quartiers

étroite est menée depuis des années. Rappelons que dès 2001 la Ville avait créé un poste de coordination Handicap et rédigé sa « Charte Ville Handicap », disponible sur le site : www.ville-antony.fr/files/Handicap/charte-Ville-Handicap.pdf

La Ville a par ailleurs des référents handicap dans certains services de la mairie comme par exemple pour l'accueil en milieu péri-scolaire, à la médiathèque, au

cinéma le Sélect et au sein du service des bâtiments (un agent est en charge du suivi des Agendas d'Accessibilité Programmé).

Accueil des enfants dans les crèches, les écoles et autres EAJE* de la Ville

Afin de permettre l'inclusion de tous, les EAJE municipaux accueillent en priorité les enfants porteurs de handicap. Préalablement à cet accueil, un rendez-vous avec un médecin est organisé afin de déterminer l'établissement qui sera le plus à même d'accueillir chaque enfant selon sa configuration et les soins spécifiques à apporter. En 2018, 13 enfants avec handicap ou trouble envahissant du développement nécessitant un accueil spécifique ont été pris en charge. Trente personnes parmi les agents ont reçu une formation sur l'accueil de l'enfant porteur de handicap. Les formations sont assurées par le Centre de la Fonction Publique et par un psychologue. Les agents référents de ces enfants ont également constitué un groupe de travail et de parole qui se réunit une fois tous les deux mois.

La municipalité et de nombreuses associations se réunissent dans la Commission citoyenne Charte Ville Handicap pour améliorer l'accessibilité en ville

Depuis septembre 2017, dans le but d'offrir à ces jeunes enfants des soins spécifiques requérant beaucoup de temps et d'aménagements, les établissements les accueillant se voient attribué un plus petit nombre d'enfants que ceux n'accueillant pas d'enfants porteurs de handicap.

*EAJE : Établissement d'accueil du Jeune Enfant

Accueil des enfants en situation de handicap pendant le temps périscolaire

La Ville a un référent handicap à la direction de l'éducation, pour l'accueil périscolaire, et la Ville accueille de plus en plus d'enfants porteurs d'un handicap. 47 enfants ont été accueillis pour l'année scolaire 2017-2018 dont 18 pendant les temps périscolaires et 29 en centre de loisirs le mercredi.

La Ville a joué un rôle de précurseur en signant dès 1992, la Charte loisir handicap SAIS 92. Antony a été la 1^{re} Ville à mettre en place le **livret d'accueil** décrivant le handicap et les attentes des personnes concernées, permettant d'avoir un regard bienveillant sur chacun des enfants accueillis et de suivre leur évolution. Ce document permet aussi d'échanger avec la famille sur l'accompagnement mis en place pour leur enfant.

Depuis, la Ville cherche à apporter une écoute et un accueil aux familles concernées, en offrant aux enfants un accueil personnalisé. Des animateurs dédiés et supplémentaires peuvent être intégrés dans les centres.

Le référent handicap participe chaque trimestre à une réunion organisée par le Réseau SAIS 92 (Service d'Accompagnement et d'Information pour la Scolarisation des enfants en situation de handicap). Ce réseau regroupe la quasi-totalité des communes du 92 et a pour objectif d'améliorer l'accueil des enfants en situation de handicap dans les structures ordinaires (crèches, écoles, etc.). Au cours de ces rencontres, les professionnels concernés, confrontent leurs expériences, voient comment résoudre les problèmes qu'ils rencontrent.

La formation des encadrants

L'ensemble des titulaires (21 animateurs) sont formés à l'accueil de jeunes en situation de handicap. Les directeurs des centres sont eux aussi sensibilisés. La formation est dispensée par le référent handicap de la Ville et par le directeur de centre. Les assistantes scolaires qui interviennent en périscolaire sont elles aussi formées.

Une formation spécifique CNFPT est par ailleurs proposée tous les deux ans pour les animateurs titulaires ainsi que pour les vacataires intervenant directement auprès des enfants en situation de handicap.

Le SAIS92 intervient auprès des institutions notamment scolaires en mettant en place des formations adéquates.

L'équipe périscolaire travaille de concert avec les équipes enseignantes des écoles ; elle est en contact avec la référente handicap de la circonscription de l'Éducation Nationale sur le temps scolaire et avec la Maison Départementale des personnes handicapées des Hauts-de-Seine (MDPH).

Prévention en santé mentale

Le CCAS s'est associé à l'hôpital Erasme, le commissariat, et l'UNAFAM (Union Nationale des Familles et Amis de personnes

malades et/ou handicapées) pour créer le « Conseil local en Santé Mentale ». Son rôle est de permettre par un dialogue entre les différents acteurs, une veille en santé mentale (identification des personnes susceptibles d'être concernées) et une meilleure prise en charge de ces personnes en cas de crise. Le numéro de décembre du magazine Vivre à Antony revenait sur l'ensemble des dispositifs mis en œuvre (article en page 27) consultable sur : www.ville-antony.fr/publications

Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS)

Le dispositif ULIS propose l'accessibilité pédagogique pour des enfants nécessitant un enseignement adapté dans le cadre de petits groupes. Il permet la mise en œuvre des **Projets Personnalisés de Scolarisation** (PPS) pour les enfants dont le handicap ne permet pas d'envisager une scolarisation individuelle continue dans une classe ordinaire. La ville d'Antony soutient ce dispositif de l'Éducation Nationale en mettant à disposition des locaux pour deux classes comprenant chacune une dizaine d'enfants de la Ville mais aussi d'autres communes. Deux écoles primaires sont concernées par ce dispositif ULIS : l'école La Fontaine (une classe de 12 élèves) et l'école Adolphe Pajeaud (une classe de 10 élèves). Chaque classe dispose d'un enseignant titulaire qui peut être accompagné d'un personnel aidant mandaté par l'Éducation Nationale.

Une scolarisation adaptée pour chaque enfant

Sport pour tous

Tous les nouveaux complexes sportifs de la Ville permettent un accès facilité aux personnes à mobilité réduite. La Ville finance également une association, Sport Handi-Club, qui regroupe une trentaine de personnes autour de la pratique du tennis-fauteuil, de la natation et de la plongée.

La Ville est aussi partenaire depuis plus de 30 ans (depuis 1983) de l'organisation d'un tournoi international de tennis : **l'Open de France de Tennis-fauteuil de la Grenouillère**. A cette occasion, un éducateur sportif de la Ville accueille les écoles pour sensibiliser les enfants à la pratique du sport, notamment du tennis. Rappelons que Charlotte Famin, championne de France de tennis-fauteuil depuis 2012, a été licenciée à Antony durant de nombreuses années.

Culture et loisirs pour tous

La médiathèque a un fond documentaire important.

Le Fonds « facile à lire » est à destination d'adultes ou d'enfants présentant des troubles DYS (voir lexique) mais également à destination de personnes apprenant le français. Les 300 ouvrages proposés ont des typographies adaptées et plus accessibles. Des livres sont également proposés dans des versions abrégées, en braille, en corps 16 ou en version audio. Outre les livres CD audio classiques, la Ville propose le système DAISY avec des appareils et livres spéciaux pour les personnes mal ou non-voyantes ; ils disposent de grosses touches, ont une vitesse et une tonalité d'écoute réglables. Un partenariat avec l'association Valentin Haüy qui cède les CD à la Ville pour une somme modique permet à la Ville de prêter ces appareils ainsi que les disques.

La Ville assure une grande **production d'ouvrages en braille depuis 20 ans**. Cette activité est gérée par des bénévoles qui retranscrivent des ouvrages en braille (à l'aide

d'une imprimante spécifique). Les ouvrages sont ensuite envoyés dans toute la France et même à l'international (600 envois annuels). Le catalogue braille d'Antony, riche de 1450 ouvrages, est accessible sur le fichier national de la Banque Nationale de l'Édition Adaptée et touche une centaine de lecteurs sur Antony et la France.

Les patients de l'hôpital Erasme sont conviés à participer aux **ateliers d'écriture** organisés par la Ville qui accueillent tout type de public. Les textes produits sont présentés lors de la manifestation "Le Printemps des poètes" et également lors d'un spectacle qui a lieu à la médiathèque Anne Fontaine.

Les médiathèques accueillent chaque année des stagiaires porteurs de handicap en partenariat avec l'Institut Médico Professionnel (IMPRO) de Chilly-Mazarin. Trois stagiaires ont été accueillis en 2018.

SENSIBILISATION DES JEUNES AU HANDICAP PAR LE SPORT



Nicolas Leleu : « Je suis éducateur sportif à Antony depuis 9 ans. J'ai été sensibilisé au handicap par mon collègue, Didier Allanic qui a monté le tournoi de tennis fauteuil en 1983 au stade Georges Suant et m'a proposé de le rejoindre pour sensibiliser les enfants au handicap. L'Open de Tennis-fauteuil de la Grenouillère fait aujourd'hui partie des cinq meilleurs tournois internationaux de tennis-fauteuil. Pendant l'année, j'interviens sur trois établissements : je sensibilise au handicap les classes de CE2, CM1, CM2 de l'école Pasquier avec les maîtresses. J'interviens également sur deux autres établissements. Je travaille depuis cinq ans sur ce tournoi pour pouvoir accueillir un maximum de classes d'Antony mais aussi des villes voisines telles que Châtenay-Malabry, le Plessis-Robinson, mais aussi Paris. J'interviens au sein des écoles pendant trois semaines pour préparer, organiser et accueillir les classes pendant l'évènement. En 2018, 44 classes sont venues assister au tournoi sur 3 jours et demi. Leur accueil se

fait autour de 3 temps forts : les enfants assistent aux matchs, puis sont mis en situation et enfin interviewent des athlètes francophones du tournoi. Concernant la mise en situation, ce sont les enfants de l'école Pasquier, qui ont été sensibilisés pendant toute l'année. Ils accueillent leurs camarades d'autres établissements pendant 45 minutes. Le comité handisport 92 prête du matériel. Parmi les activités proposées, les enfants ont accès : à la pratique du basket en fauteuil, à l'écriture en braille, à la poterie en aveugle, au chamboule-tout, à l'écriture avec les pieds et au cécifoot (foot les yeux fermés avec un ballon sonore). Ensuite les enfants ont la possibilité d'échanger très librement avec les athlètes sur leur carrière et leur vie au quotidien. Après avoir manipulé un fauteuil, quand j'entends un enfant me dire, « c'est nous les handicapés », je me dis que la sensibilisation a marché. C'est en changeant le regard des enfants que nous changerons le regard de la société sur le handicap ».

Au cinéma le Sélect, 90 % des films français sont proposés en audio description pour les mal-voyants. Pour les **malentendants**, des versions sous-titrées des films en VF sont projetées régulièrement. Ces programmations sont annoncées dans deux newsletters hebdomadaires qui leur sont envoyées. Depuis plus de 20 ans, le Sélect accompagne les personnes porteuses d'un handicap mental en accueillant des groupes (centre de soins, hôpital de jour, Impro...). Depuis fin 2018, le Sélect s'est associé au CCAS pour proposer des **séances « Cinéma Différence »** un samedi tous les 2 mois. Grâce à l'accompagnement de bénévoles, ces séances ouvertes à tous, rassemblent un public de personnes porteuses ou non d'un handicap. Autre initiative originale, le Sélect co-organise depuis 4 ans, en septembre, le « Festival du

cinéma Erasme » en partenariat avec l'EPS Erasme d'Antony. Ce festival propose des films réalisés par des patients de structures de santé d'Île-de-France. Cette année, 10 courts métrages ont été sélectionnés et un jury de professionnels a décerné plusieurs prix. Le Select, en partenariat avec l'association les Femmes Relais, le Centre Social et Culturel ou le groupe loisirs du CCAS, propose des tarifs de groupe préférentiels (4 € pour des groupes de 10-15 personnes) afin de faciliter l'accès au cinéma municipal à tous les habitants.

Afin de favoriser l'intégration des personnes en situation de handicap et ainsi éviter leur isolement social, le CCAS anime de nombreuses activités très variées dans le cadre du **Groupe loisirs handicap.**

Six sorties cinéma ont été organisées en 2018, un baptême de l'air en septembre, une sortie au parc des félins et un repas de Noël. Une centaine d'invitations sont envoyées pour les sorties, réunissant chacune près d'une vingtaine de personnes, excepté pour le repas de Noël auquel 32 participants ont pris part.



Les votes issus du **Budget participatif** 2018 ont retenu le projet « Plan en relief de la Ville ». Ce plan, consultable et empruntable au CCAS, permettra aux personnes en situation d'un handicap visuel de repérer les principales voies de circulation de la Ville et de situer les bâtiments remarquables.

Aide aux plus démunis

Certains Antoniens connaissent de graves difficultés en particulier financières et c'est le rôle du CCAS de leur venir en aide.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

En matière de **logement**, l'action du CCAS est majeure :

- Accompagnement social lié au logement
- Accompagnement des 110 personnes domiciliées au CCAS
- Partenariat avec des hôtels et financement de chambres à destination de personnes sans domicile fixe
- Mise à disposition par la Ville de 15 logements « passerelles » afin de lutter contre le mal logement via la « Charte du Logement Solidaire » signée en 2009 avec plusieurs associations. Dans ce cadre, la Ville a acheté ces 15 logements qui sont gérés



Sortie baptême de l'air du Groupe loisirs handicap

par des professionnels et des bénévoles. Les personnes qui bénéficient de ce type de logement doivent être présentées par une assistante sociale. Des objectifs leur sont fixés pour aboutir, au bout de 25 mois de présence en moyenne, à un relogement dans une location classique.

En plus des aides « classiques », le CCAS a mis en place d'autres aides (facultatives) de longue date :

- Aides à la demi-pension (bourses communales octroyées à environ 280 Antoniens, élèves de collège ou de lycée scolarisés ou non à Antony)
- Frais d'inscription au conservatoire pris en charge pour 84 élèves
- Opération « Noël pour tous » permettant à plus de 1 000 personnes de bénéficier d'un chèque cadeau et d'une activité. Au choix : billets pour le cinéma, pour la patinoire, pour le cirque, ou pour le bateau mouche en 2018...

Service Hygiène et Santé

Ce service communal est chargé, sous l'autorité du Maire et par délégation de compétences d'État, de veiller au contrôle administratif et technique des règles d'hygiène et de santé. Il intervient sur des sujets tels que les terrains et l'habitat insalubres, les nuisances sonores en tout genre, les pollutions diverses, les antennes relais, les animaux nuisibles, l'hygiène alimentaire ou encore les crises sanitaires. Concernant l'**habitat insalubre** : ce volet représente en 2018 près de 80 dossiers dont les 2/3 portent sur la vétusté des logements et le 1/3 restant sur des problématiques de personnes souffrant du syndrome de Diogène. Ce problème est croissant et révèle souvent des situations d'isolement



Ma P'tite Échoppe a ouvert fin janvier 2019 dans le quartier Pajeaud

social extrême couplées à des problèmes psychologiques. C'est pour anticiper ce type de situation ou du moins essayer de les gérer en douceur que va être constitué en 2019 un atelier de santé mentale et habitat réunissant le CCAS, le Conseil des Seniors, les bailleurs sociaux, les syndicats, et la Police Municipale. Concernant l'habitat insalubre, les dossiers sont traités avec Vallée Sud Grand Paris suivant la Convention qui lie la Ville et le Territoire, en collaboration avec l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Épicerie sociale et solidaire

Début février 2019 a ouvert l'épicerie solidaire « Ma P'tite Echoppe » avec un statut de « Société Collaborative avec Intérêt Collectif ». Cette épicerie, **ouverte à tous**, est un véritable **projet pilote** dans son mode de fonctionnement. Elle se situe dans le quartier Pajeaud et est gérée par trois salariés et des bénévoles du Secours

Catholique. Les produits vendus sont ceux d'une épicerie classique, avec des produits de consommation courante et une offre en Bio. L'accent est également mis sur l'approvisionnement en produits locaux. Pour les personnes les plus démunies, une partie de leur panier sera prise en charge de manière transparente par le CCAS : pour ce faire, les personnes sont munies d'une carte spécifique, mais d'apparence indifférenciée, afin d'éviter toute stigmatisation dans le magasin. En 2019, 42 familles pourront bénéficier de ce dispositif qui devrait ensuite permettre à 90 puis 110 familles d'y avoir accès (objectif 2020). À l'intérieur de l'épicerie solidaire, il y aura également un atelier cuisine qui prodiguera des conseils pour mieux s'alimenter au quotidien. La mairie a participé au démarrage de l'activité de « Ma P'tite Echoppe » par une aide à l'achat d'équipements pour un montant de 50 000 €.



Accompagnement des migrants du CHUM par des bénévoles



Inauguration du CHUM en présence de M. le sous-préfet et de M. le maire

L'accueil des migrants

Le centre d'hébergement d'urgence pour migrants (CHUM) désormais dénommé HUDA, a ouvert ses portes en avril 2017.

234 personnes y demeurent pour une durée moyenne de huit mois. Plus de 200 bénévoles antoniens interviennent pour apporter leur aide qui se traduit par des :

- cours de français organisés par niveaux
- cours de sculpture
- activités sportives

- séances de yoga, de peinture, d'informatique
- aides pour les démarches administratives, et des consultations médicales.

La mairie a agi comme facilitateur, l'association Aurore assure la gestion déléguée par le Préfet.

Depuis septembre 2018, des ateliers de conversation baptisés « Babel Thé » sont organisés deux fois

par mois, animés par des bibliothécaires et l'animateur du CHUM.

Plus de 200 bénévoles antoniens interviennent pour apporter leur aide

L'idée est de favoriser les échanges entre les migrants et les bénévoles afin de les accompagner dans l'apprentissage de la langue, en mettant en place des conversations courtes en mode *speed dating* sur des sujets de la vie quotidienne, la cuisine, les coutumes, les transports...

Mission sociale des médiathèques

Une **braderie solidaire** est organisée une fois par an à la médiathèque Anne Fontaine pour **donner une seconde vie aux livres**. Des ouvrages de la médiathèque en plusieurs exemplaires ou des documents retirés des rayons sont vendus pour une somme modique (50 centimes à 2€). La recette est reversée à une association.



En 2018, 2 000 € ont été remis à l'association "Lire et Faire Lire" gérée par des retraités qui lisent pour les enfants dans les hôpitaux et les écoles.

En 2019, cette opération sera reconduite et la recette versée à une association.

En parallèle de cette braderie, les Antoniens vont également pouvoir faire des **dons de livres**. Ils seront remis à une association qui mène un projet de construction d'écoles et de bibliothèques au Sénégal. Dans le cadre de ce projet, toute école construite comprend une bibliothèque attenante, financée par l'association, le pays finançant de son côté le recrutement des enseignants. Les livres que les Antoniens auront offerts seront destinés à alimenter l'offre en ouvrages de ces bibliothèques ; ils pourront également être vendus par l'association pour financer le projet.

Les médiathèques reçoivent régulièrement des personnes en situation de réinsertion professionnelle envoyées par divers organismes publics ou associations. En 2018, elle a ainsi accueilli, via l'association « Réseau Cocagne » une personne qui a ensuite pu intégrer une formation professionnelle dans le domaine des métiers du livre. ■

LA TECHNOLOGIE POUR TOUS

Afin de **lutter contre l'isolement numérique**, les médiathèques ont organisé cette année près de **quarante ateliers** de formation Multimédia (découverte et familiarisation de l'environnement Windows, formation Excel...) auxquels 240 personnes ont pris part.

Des **permanences connectées** se tiennent une fois par mois à la médiathèque Arthur Rimbaud en partenariat avec le PIMMS (Point d'Information Médiation Multiservices) et deux associations : Emmaüs Connect et Connexion solidaire. Le public individuel peut venir y chercher une solution à tout problème informatique (matériel, logiciel, pratique...)

CHIFFRES CLÉS

- **550 foyers** ont accès au service de téléassistance proposé par le CCAS
- **80% des feux de la Ville** sont équipés d'un système sonore fonctionnant à l'aide d'un badge
- **882 traversées piétonnes** sont aujourd'hui sécurisées pour les personnes à mobilité réduite
- **15 logements dits «passerelles»** sont mis à disposition par la Ville afin de lutter contre le mal logement via la « Charte du Logement Solidaire » signée en 2009 avec plusieurs associations
- **42 familles en difficulté en 2019, et 110 en 2020** pourront se rendre à l'épicerie solidaire « Ma Pt'ite Échoppe »
- **Plus de 1000 enfants** ont été sensibilisés au handicap lors de l'Open de Tennis en fauteuil
- **40 ateliers multimédia** ont été organisés dans les médiathèques d'Antony avec 240 participants
- L'Open de Tennis de La Grenouillère fait partie **des 5 meilleurs tournois internationaux de tennis-fauteuil**.

3

ANCRAGE TERRITORIAL

Contribution au développement environnemental du territoire

Plan Local d'Urbanisme de la Ville

La ville d'Antony promeut la qualité de vie dans son Plan local d'Urbanisme (PLU) en favorisant les logements de grande taille, en promouvant le respect des espaces verts existants, en favorisant le maintien des quartiers pavillonnaires et en limitant les quartiers à forte densité. Jean-Yves Sénant, Maire d'Antony, a partagé sa vision sur le sujet dans son Édito du mois de décembre du magazine de la Ville, Vivre à Antony consultable sur :

www.ville-antony.fr/publications

Dispositions du PLU local en faveur du développement durable

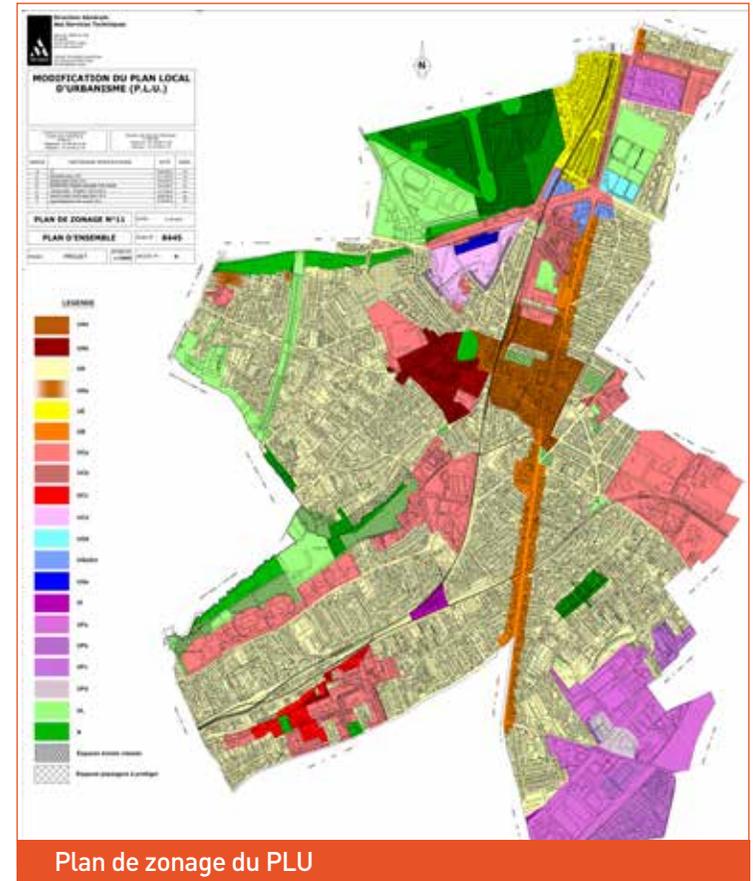
Les réalisations des Villes sont décidées en moyenne quatre ans à l'avance. Dès sa première version en 2008, le PLU d'Antony a intégré la norme la plus contraignante en matière de **traitement des eaux pluviales** à la parcelle en préconisant le « rejet zéro » et en imposant a minima, lorsque cela n'est pas réalisable, de limiter à 2L/s/ha le débit de fuite pour une pluie d'occurrence décennale. L'objectif est de limiter l'imperméabilisation des espaces pour éviter le ruissellement et favoriser la rétention et l'infiltration des eaux

de pluies à la parcelle. Afin d'apporter des solutions à cet enjeu majeur, la Ville a intégré dans son PLU des obligations relatives aux **espaces verts de « pleine terre »**. Sur un terrain, l'obligation est d'avoir au maximum 40 % de bâti ; sur les 60 % restants, 70 % doivent être en pleine terre afin de préserver les sous-sols et éviter la modification du ruissellement des eaux souterraines.

La Ville tient à limiter les logements de petite surface et la hauteur des bâtiments, dans le respect de ses obligations d'accueil en logement social. La Ville favorise la construction de grands logements familiaux et limite les petits logements qui favorisent la location et un *turn-over* plus important. Ainsi, dans le PLU de la Ville, la hauteur des bâtiments est limitée à 15 mètres (correspondant à des immeubles de 3 étages + combles) sur l'axe de la RD920, et à 12 mètres en zone dite « pavillonnaire ». Elle a aussi enregistré l'achèvement de 367 logements sociaux supplémentaires, ce qui porte son pourcentage à 22,39%. Le Maire prévoit d'atteindre 25 % à horizon 2025,

comme la loi le prévoit. La Ville a également comme principe de favoriser des logements à double exposition.

Enfin, elle tient compte dans son PLU des « arbres remarquables », au nombre de 268 sur son territoire (inventaire réalisé en 2004). Ces arbres sont dits « remarquables »



de par leur dimension, leur âge, leur rareté botanique, leur caractère historique ou pittoresque ou encore leur impact paysager. À ce titre, ils doivent être pris en compte dans tous les projets de rénovation et d'aménagement du domaine public afin d'être protégés. Les zones non construites sont protégées et donc non constructibles. La Ville a une grande part de son territoire classée en « zone verte », comprenant la zone naturelle (68 ha) et la zone de loisirs (73 ha).

Et en 2019 ?

La Ville souhaite poursuivre dans cette optique. Lors de la prochaine modification de son PLU, elle favorisera l'isolation thermique des constructions en autorisant par exemple les débords découlant de cette isolation ou en augmentant l'obligation de la part d'espaces verts de pleine terre afin de limiter l'artificialisation des sols.

Prise en compte du développement durable dans les futurs projets d'aménagements

La Direction du Développement Urbain adopte une approche pragmatique concernant la réalisation d'équipements. Sont pris en compte : l'usage et le confort des utilisateurs, la maintenance et le développement durable. Cela a déjà été fait à l'espace Vasarely, à la crèche Pajeaud, pour le groupe scolaire Dunoyer de Ségonzac ou le complexe sportif La Fontaine.

La Direction du Développement Urbain travaille de concert avec le service Énergie qui gère l'optimisation des fluides en amont des réalisations.

Le projet de la **place du Marché** va aboutir au printemps 2019. Cette zone sera rendue attractive par l'aménagement de la

circulation prévue dans cette zone avec une absence totale de voitures et l'installation de plusieurs restaurants, favorisée par l'achat des locaux par la Ville.

L'accès au parking se fera par la rue Gabriel-Péri et non plus par la rue Auguste-Mounié, ceci afin de désengorger cet axe.

Quartier Pajeaud : requalification et réaménagement

La Ville réaménage le quartier Pajeaud, notamment les terrains de l'ex-IUFM, qui laissent place à un ensemble immobilier comprenant 270 logements privés et 82 logements sociaux, des commerces et une grande crèche, sur un terrain de plus de 27 000 m². Les bâtiments ont une hauteur maximale de R +4 (4 étages). Le projet répond à un cahier des charges imposant une qualité paysagère, des bâtiments aux normes



environnementales exigeantes au-delà du respect de la réglementation RT2012 (recours à des énergies renouvelables, récupération des eaux de pluie, pérennité des matériaux, orientation des bâtiments, insertion du projet avec son environnement immédiat...).

Ainsi, ce projet en cours de réalisation, prévoit :

- une gestion optimisée des eaux pluviales avec rétention d'eau à la parcelle et création de bassins qui permettent l'infiltration
- une installation photovoltaïque pour éclairer les parties communes
- le branchement sur le chauffage urbain de l'usine située à Massy, alimentée par l'incinération des déchets urbains provenant entre autres d'Antony et de Massy
- 20 maisons BEPOS

Rappelons aussi le choix de valoriser la **mobilité douce** dans cet ensemble immobilier qui sera sans voiture. Le stationnement affecté aux logements est situé en totalité en sous-sol avec des accès par la rue Pajeaud. Enfin une place importante est accordée à **l'intégration paysagère**. La priorité est donnée à la végétalisation, avec un pourcentage de 40 % d'espace en pleine terre, le choix d'essences d'arbres locales et l'installation de toitures végétalisées (graminées, vivaces) sur l'ensemble du bâti. Les logements, dans le respect du PLU, sont de grande qualité intégrant une luminosité agréable grâce à une double voire triple exposition, mais aussi grâce à de belles dimensions et à la présence de terrasses.

ZAC Jean Zay (projet à horizon 2025)

L'aménagement a été transféré par la loi au territoire VS GP, cependant, la Ville a pu conserver la compétence pour les équipements publics. Le concours de maîtrise d'œuvre est lancé pour le projet d'un groupe scolaire et d'une crèche avec l'ambition inscrite au cahier des charges de réaliser un bâtiment à énergie positive (BEPOS) qui produira plus d'énergie qu'il n'en consommera grâce à l'utilisation notamment de la géothermie et au recours à d'autres énergies renouvelables (panneaux solaires). L'ambition est de limiter l'utilisation de la voiture dans toute la ZAC au profit de la mobilité douce. Une place sera créée au centre de ce nouveau quartier, autour de laquelle, seront installés une médiathèque à la pointe de l'innovation, des commerces de proximité et des services à la personne (4 000 m²). Le but est de réunir tous les habitants dans un lieu d'échange et de rencontre. Enfin,

l'ensemble des espaces extérieurs non bâtis (publics et privés) seront végétalisés.

Antony

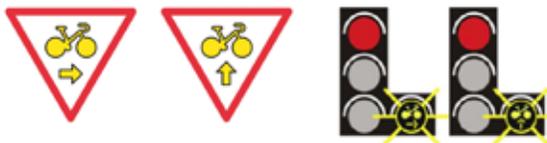
Ce projet est en phase de lancement. Le souhait est de créer un nouveau quartier de 3000 logements, de commerces de proximité et de services sur 40 hectares disponibles. Les critères développement durable seront intégrés et la démarche a été initiée par la désignation d'un urbaniste dédié.

Voirie : promotion de la mobilité douce

Toutes les voies de la Ville, hors zone de transit (anciennes voies départementales), soit 95 % de la voirie, sont en zone 30.

La ville est équipée de 12,4 km de pistes cyclables ou voies dédiées. En 2018, en plus de la rue de Châtenay et de la liaison rue de Châtenay/rue des Violettes, une piste cyclable a été aménagée pour pouvoir desservir le collège François Furet en toute sécurité.

Des panneaux de signalétique « Cédez le passage » dédiés aux vélos ont été installés à chaque feu tricolore (hors RD920 et RD986), permettant aux cyclistes de s'engager pour traverser un carrefour s'il n'y a pas de flux de véhicules. En 2019, en concertation avec l'association Antony à Vélo, ce dispositif sera élargi à l'ensemble des voies départementales.



Remise du Label Ville Prudente par l'association Prévention Routière



Signalétique vélo : marquage au sol adapté

340 appuis vélo permettant d'accrocher 680 vélos, sont disponibles sur le domaine public. Ils permettent de garer les vélos en toute sécurité, près du cinéma, de la mairie et d'autres équipements publics. Une grande partie des écoles sont équipées pour accueillir vélos et trottinettes.



Dans le cadre du budget participatif 2018, un projet d'abris à vélos a été retenu. La mise en place du projet et les lieux d'installation pourront être suivis sur le site internet de la Ville.

Obtention du Label Ville Prudente en 2018

La Ville s'est vu décerner cette année le **Label Ville Prudente** par l'association Prévention Routière. 299 villes étaient candidates, 134 ont été lauréates. Cette distinction récompense les villes particulièrement avancées en termes de voies de circulation douce, de sensibilisation des citoyens à la sécurité routière, d'aménagements pour les PMR, et de prise en compte des risques routiers. L'échelle de valeur est exprimée en cœurs, 5 cœurs étant la meilleure distinction. Seules 3 villes ont obtenu 4 cœurs, 7 villes 3 cœurs ; pour cette première édition, Antony a obtenu 2 cœurs.

Et en 2019 ? Projet de consigne Veligo

Un projet est en cours de réalisation avec Île-de-France-Mobilités pour mettre à disposition des cyclistes détenteurs du pass Navigo des abris pour leur vélo avec vidéosurveillance.

Circuit de prévention routière

Depuis des années, la Ville accueille dans le quartier Pajeaud un circuit dédié aux enfants pour les sensibiliser sur la prévention à la sécurité routière pendant le temps scolaire. Une équipe de quatre personnes intervient tous les matins. La séance se décompose en deux temps : la moitié se passe en salle et l'autre moitié se passe sur le circuit avec des vélos. Tous les professeurs des classes de CP, CE1 et CM2 de la Ville peuvent y aller sur simple inscription.

**4000 jeunes Antoniens
sont sensibilisés chaque année
à la sécurité routière**

Des garages à vélo sont en cours d'installation dans les écoles afin de promouvoir les moyens de circulation douce et permettre aux enfants de garer correctement leur vélo à l'école.

La Mairie soutient l'initiative du "Triporteur", un atelier de réparation des vélos, qui a installé sa remorque tous les premiers et troisièmes mardis du mois sur la dalle RER de la station « Antony ». Cette société propose aux personnes qui le désirent de déposer leur vélo le matin dès 7 h, et de le récupérer le soir même jusqu'à 20 h. Ce service, dont les tarifs vont de 5 € à 33 € pour un entretien complet, rencontre un fort succès.

Voirie : fluidification de la circulation sur les axes stratégiques de la Ville

Dans le cadre de la loi MAPTAM, depuis le 1^{er} janvier 2018, les villes reprennent la gestion directe du stationnement payant. Aussi la Ville a entamé un chantier visant à améliorer l'exploitation du stationnement payant. Ce chantier va permettre à moyen terme de fluidifier la circulation sur les axes stratégiques de la Ville tout en assurant des recettes qui seront réinvesties dans des projets de promotion de la mobilité douce. D'ores et déjà, la Ville peut se targuer d'avoir un des tarifs les plus bas des Hauts-de-Seine avec une tarification post stationnement fixée à 20 € (contre 35 € par exemple à Paris). La recette générée par les forfaits post-stationnement s'élève à environ 180 000 € qui seront affectés en 2019 à

des aménagements pour les cyclistes et les piétons.

Ceci entre dans le cadre du projet de **Smart city** entrepris par la Ville afin de moderniser le mode de gestion de l'ensemble de ses parkings. Tous les parkings et horodateurs seront bientôt connectés permettant d'**identifier les places disponibles en centre-ville**, dans un premier temps. Afin de mettre en place ce projet, la moitié du parc horodateur a dû être remplacée.

L'économie circulaire au cœur du dispositif de remplacement des horodateurs

La Ville a fait le choix de l'économie circulaire pour piloter ce projet. Les anciens équipements ont été démontés ; 40 % des composants sont réutilisables, et ont été conservés pour une éventuelle utilisation future (ex : les cartes solaires, les imprimantes...). La ferraille, quant à elle, a été redonnée au prestataire pour un retraitement. Les horodateurs « nouvelle génération » ont également été achetés dans le cadre de l'économie circulaire puisqu'il s'agit d'**équipements de seconde main** en excellent état, acquis auprès de communes qui n'en avaient plus l'usage et générant de surcroît des économies pour la Ville de 350 000 €.



ILLUSTRATION D'UNE BONNE PRATIQUE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Ludovic Todorovic : « En 2018, la Ville a effectué le remplacement de 39 anciens horodateurs, qui ne permettaient pas le paiement par carte bancaire, par des appareils de nouvelle génération. Dans le cadre de cette rénovation du parc, j'ai démonté et récupéré

toutes les pièces (composants électroniques, rouleau papier, plastique, métal) qui étaient compatibles entre les deux modèles. Toutes ces pièces sont stockées dans un atelier et servent à l'entretien et la réparation des nouveaux horodateurs. »

Prise en compte de critères environnementaux dans les marchés publics

L'attribution des marchés publics intègre de plus en plus de critères responsables. Par exemple dans le cadre du fonctionnement des Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE), la Ville a confié le marché du mobilier à un fournisseur aveyronnais produisant du mobilier durable et de qualité. Il adhère à l'agence de notation BIOM Attitude (agence indépendante qui permet aux entreprises qui le souhaitent d'évaluer en euros leur contribution au territoire sur le plan social et environnemental) ; il est également engagé dans une démarche de recyclage de produits et d'optimisation de ses emballages et de son transport.

Contribution au développement sociétal du territoire

Actions à destination de la Jeunesse

Les médiathèques

118 classes ont été accueillies dans les médiathèques en 2017-2018 pour 300 séances de lecture, d'emprunts de livres, de rencontres avec des auteurs. Par exemple, des classes de CM1 ont étudié cette année les livres de Marie Desplechin et une rencontre avec l'auteure pour lui poser des questions, a été organisée en décembre.

Dans le quartier du Noyer Doré, la médiathèque Arthur Rimbaud accueille les associations périscolaires Pierre Kohlmann et le Club Ado Réussite pour des séances de **soutien scolaire**. La médiathèque propose aussi, en direction de ces associations, des ateliers diversifiés : informatique et multimédia,



Le 11- Espace Jeunes

ateliers d'écriture, ateliers de prise de parole, ateliers BD en amont du festival BD « des bulles dans la Ville » qui a lieu au mois de mai. Ainsi en 2018, trois séances d'initiation au codage ont pu être animées par l'association « Les voyageurs du code ». Citons aussi l'atelier joute verbale qui a eu lieu à la médiathèque Arthur Rimbaud à l'occasion du Festival des Solidarités en décembre 2018 ; le principe de cet atelier, ouvert au public à partir de 8 ans, était de participer à un jeu de rôle d'un procès fictif autour du thème « Solidarité en jeu, pour ou contre ? ». Ont également

eu lieu les ateliers d'écriture organisés par la compagnie théâtrale « Au fil de l'Astre » concernant plutôt un public d'adultes.

Et en 2019 ?

5 ateliers seront organisés à la médiathèque Anne Fontaine sur le sujet « J'écris ma ville. Souvenirs d'Antony et d'Ailleurs ». À l'issue de ces 5 ateliers, une restitution de ces textes sera faite sous forme d'un spectacle décrivant la ville d'Antony et son quotidien.

Le 11-Espace Jeunes

Il compte actuellement 4 765 adhérents. Son action vise un public varié (de 11 à 25 ans) et se déploie autour de plusieurs thématiques :

- les stages, pour les collégiens et lycéens
- les loisirs et animations, 11 event et 11 anim
- l'information jeunesse, avec l'espace multi-média
- la citoyenneté, conseil des jeunes citoyens
- l'aide aux projets avec les Bourses de l'Aventure et de la Création (BDAC), les Bourses Cap sur le Monde, le kit vacances Pack'Ados des 16-25 ans et enfin l'aide au financement du permis de conduire.

Le programme des stages collégiens et lycéens

est varié. Il inclut l'éducation à l'image (stage de journalisme avec intervenants extérieurs au sujet du CHUM, stage court-métrage), les sports et les activités culturelles (stage bande dessinée) et également la connaissance de la biodiversité. Ils sont répartis tout au long de l'année scolaire, se déroulent majoritairement à Antony, et 567 jeunes (principalement des collégiens) y ont pris part en 2018 (soit 43 semaines de stages et un taux de remplissage par rapport au nombre de

Le 11 - Espace jeunes compte actuellement 4765 adhérents

Bourses pour les jeunes

L'octroi aux jeunes de ces différentes bourses est fait par le **Comité Local d'Aides à Projet (CLAP)**. Composé d'élus municipaux et de conseillers jeunes ainsi que de membres administratifs (qui ont un rôle consultatif), il décide chaque année de l'attribution de ces aides. Pour 2018, le budget total des aides CLAP s'est élevé à 24 649 € dont 14 630 € pour les bourses (59 %), 9 419 € pour le financement de permis de conduire (38 %) et 600 € (2,4 %) pour le pack'Ado (4 groupes de jeunes ont pu bénéficier de chèques vacances "autonomie").

C'est ainsi que 13 projets ont bénéficié des Bourses de l'Aventure et de la Création (BDAC) pour un montant total de 6870 € et 8 au titre de Cap sur le Monde pour un montant total de 7760 €. Parmi nos aventuriers qui ont bénéficié des BDAC, citons une expédition de plus de 12 000 km en vélo jusqu'en Mongolie, un trail à La Réunion, ou encore un projet photos en Afrique dans un but de sensibiliser à la faune et la flore africaines qui a donné lieu à une exposition photo au 11.

Les bourses Cap sur le Monde subventionnent plus particulièrement des stages ou une partie des frais d'études à l'étranger. Elles s'adressent aux jeunes de 18 à 26 ans (avec conditions de ressources) et représentent pour eux un véritable coup de pouce à la mobilité internationale. Pour 2019, le budget total devrait augmenter de plus de 9 %, représentant un montant de 27 000 € au total.

places proposées de 81,5 %).

En termes d'animation, le 11-Espace Jeunes organise des ateliers gratuits le mercredi et parfois le samedi. La programmation est variée en fonction des attentes du public et des sujets d'actualité. Parmi les thèmes retenus cette année : le sommeil, un concours culinaire intitulé Toqu'ado pour les jeunes de 11 à 16 ans, et un nouveau thème sur la vie affective et sexuelle qui a suscité un vif intérêt. Animés par une intervenante sexologue, sept ateliers réunissant des groupes filles ou garçons séparés, de niveau 6^e-5^e ou 4^e-3^e ont pu réfléchir sur les relations amicales et amoureuses mais également sur la puberté.

Atelier « Fake news »

En 2018, en collaboration avec une journaliste professionnelle de RFI, le 11 a organisé deux ateliers au collège François Furet dans des classes de 3^e. Cet atelier, proposé aux élèves à partir de la 4^e, s'appuie sur l'outil pédagogique « le vrai du faux » développé par le Réseau Information Jeunesse. Il consiste à distribuer un journal aux élèves contenant de fausses et de vraies

informations. Pendant une heure, les élèves font des recherches en salle multimédia afin de distinguer les fausses informations des vraies. La seconde heure de l'atelier est consacrée à la correction et l'analyse de leurs résultats par le biais d'une discussion. Cet échange aborde les sujets de l'information et du travail du journaliste, les différentes sources d'information, les techniques de manipulation de l'image, des chiffres... le but pédagogique étant

de développer leur sens critique. Ces deux ateliers ont reçu un accueil très positif tant de la part du corps enseignant que de celui des élèves, et seront reconduits en 2019 (notamment au lycée Descartes et au collège La Fontaine).

L'atelier Fake news en partenariat avec RFI développe le sens critique des jeunes

Le service Petite Enfance

participe également aux actions menées par le 11-Espace Jeunes. Une animatrice du RAM RAP vient former les jeunes à la **pratique du babysitting**. Deux sessions de formation ont eu lieu en 2018 pendant lesquelles 20 jeunes ont été formés, et 4 nouvelles sessions sont prévues pour l'année 2019.



UNE BOURSE DE LA VILLE POUR PROMOUVOIR LA PRÉSERVATION DE LA FAUNE ET DE LA FLORE

Mathieu Courdesses : « La bourse octroyée par le 11 m'a aidé dans la phase repérage de mon projet et m'a permis de me rendre en Afrique du Sud dans la réserve du parc Kruger. Aujourd'hui mon projet documentaire est sur le point d'aboutir et il devrait faire partie de l'offre de podcasts de la nouvelle plateforme Majelan qui sera lancée par l'ancien PDG de Radio France Mathieu Gallet, au printemps 2019. Je suis en train de préparer une exposition photo qui circulera dans les écoles et que je présenterai. ».

Le conseil des Jeunes Citoyens est une instance participative de 27 jeunes. Le 11 veut encourager tous les jeunes à devenir des citoyens engagés. Le Conseil des Jeunes Citoyens est actuellement composé de 16 filles et 11 garçons âgés de 14 à 21 ans. Ce groupe est volontaire pour être le porte-parole de la jeunesse antonienne auprès des élus de la Ville. Organisé autour de commissions thématiques (communication, développement durable, jumelage), le CJC rencontre des élus lors de trois séances annuelles au cours desquelles sont présentés les projets portés par les commissions. En 2018, les jeunes ont été sollicités pour donner leur avis sur l'aménagement de la place du marché, sur l'aménagement des voies douces et sur le projet de la nouvelle gare d'Antonypole.

Et en 2019 ? Le CJC s'implique dans un projet autour de la liberté d'expression, en présentant aux élèves dès le CM2 et au grand public une exposition autour des dessins

de presse. Cette exposition « *Cartooning for peace* » a été réalisée par l'association éponyme de Plantu et de Kofi Annan. Les membres du CJC ont suivi une formation et animeront des visites guidées de l'exposition.

Les Centres de vacances de la Ville Kerjouanno et Samoëns

926 enfants* ont pu bénéficier d'un « séjour vacances » organisé par la Ville pendant les congés scolaires ou d'un séjour dans le cadre des classes de découverte sur le temps scolaire avec leur enseignant. Les équipes d'encadrement de ces deux centres sont très sensibles aux questions du développement durable. Elles agissent de manière ludique auprès de nos jeunes pour **promouvoir l'éco-citoyenneté** (ex. étude du plancton, action sur le tri et le gaspillage).

*C'est un peu moins que l'année dernière car des travaux ont été entrepris à Kerjouanno pour mieux isoler le bâtiment et ainsi réduire sa consommation d'énergie.



Actions dans les écoles et les crèches

Au sein des écoles

Avec un regard en permanence tourné vers l'avenir, la Ville investit dans les infrastructures et les moyens pédagogiques mis au service des écoles. En partenariat avec l'Académie de Versailles, les directeurs d'école et les enseignants, quelque 500 tablettes ont été réparties dans des classes mobiles des différents groupes scolaires. Toutes les salles informatiques ont été repensées. Toutes les écoles sont aujourd'hui raccordées au réseau fibre de la Ville et bénéficient d'un accès Internet mutualisé de 1 Gb/s.

Parallèlement, une expérimentation a été menée à l'école maternelle Val-de-Bière concernant la mise à disposition d'un écran dynamique mobile. Il permet de communiquer avec les parents et les élèves concernant les activités d'enseignement.

Un groupe de travail réfléchit également à adapter les moyens existants aux élèves en situation de handicap dans le cadre d'une politique globale et durable.



Le conseil des jeunes citoyens se réunit dans la salle du Conseil municipal

Organisation des pauses méridiennes

La Ville a fait le choix, après consultation et vote des parents, d'allonger la pause méridienne et de l'aménager pour permettre une **libre circulation des enfants** sur cette période de la journée quand les lieux le permettent, notamment à la bibliothèque, dans la salle informatique,

Pour l'accueil du soir, la volonté est la même : favoriser la circulation des enfants en autonomie. Aussi un temps est réservé au goûter puis les enfants sont libres de se déplacer au sein des différents espaces de jeux (dessin, coin poupées, cuisine,...). Des animateurs proposent par ailleurs des rassemblements collectifs auxquels les enfants peuvent prendre part s'ils le souhaitent.

La Ville compte 27 référents périscolaires qui coordonnent l'équipe d'animation de chaque établissement.

Au sein des crèches

Le service Petite Enfance de la ville d'Antony dispose de 11 établissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE) municipaux permettant d'accueillir 1 200 enfants par an. Le fonctionnement de ces établissements est assuré par des professionnels de la petite enfance embauchés par la municipalité (régie directe).

Deux établissements (les Petits Princes et l'Aurore) sont actuellement volontaires pour utiliser et s'approprier le **Bébé-signe**, méthode qui permet la communication avec des jeunes enfants qui ne savent pas encore parler. Cette démarche pilote a permis la formation des équipes à cette

approche pédagogique qui apaise les jeunes enfants en les aidant à s'exprimer d'une manière autre que le langage parlé. 128 jeunes enfants ont bénéficié de cette pédagogie en 2018.

En 2019, une réflexion sur les modalités d'accueil va être engagée.

Des unités en multi-âges vont être instituées pour permettre une nouvelle dynamique pédagogique et plus de flexibilité en terme d'accueil des jeunes enfants. Ce projet est prévu pour les crèches de

l'Aurore et Pierre de Lune (142 berceaux en tout) pour la rentrée de septembre 2019.

Les métiers de la Petite Enfance attirent chaque année de nouveaux candidats ; ce choix d'orientation professionnelle les amène à découvrir les différents postes qui leur sont destinés au travers d'expériences sur le terrain. Ainsi, le service Petite Enfance accueille chaque année au sein de ses établissements des stagiaires qui se forment à ces métiers. Ces stages pratiques viennent compléter un apprentissage théorique et sont de ce fait très bénéfiques pour les apprenants. En 2018, 55 stagiaires ont intégré les équipes de la Ville pour effectuer leur stage (73 en 2017).

Travaux

Afin de répondre au mieux aux besoins des jeunes enfants et des équipes à travers des locaux adaptés, la Ville a entrepris de nombreux travaux de rénovation et de mise en conformité de ses établissements d'accueil sur un programme pluriannuel. L'accent est mis sur la **qualité de l'air, l'accessibilité et l'isolation.**

Les crèches font l'objet de nombreux travaux de rénovation

Les établissements La Fontaine et La Clé des Champs ont été en travaux d'août à novembre 2018 (les enfants ont été répartis de ce fait dans d'autres structures). La crèche La Comptine (120 berceaux) est actuellement en travaux et devrait ouvrir ses portes en septembre 2019. Suivra ensuite la rénovation de la crèche l'Aurore.

La Ville va plus loin que le respect de la réglementation. Après avoir réalisé une veille sur les meilleures offres, elle a inclus des critères environnementaux et de prévention sur la qualité des couches dans l'attribution du marché. Ainsi le prestataire retenu livre des couches* sans arôme et fabriquées avec des matériaux biologiques.

* 247 416 couches en 2018 !

Les conditions de travail des agents sont également prises en compte lors de ces travaux : des aménagements spécifiques ont été réalisés dans les unités de vie et salles de repos. Par ailleurs, la répartition des espaces de travail a été étudiée de manière à pouvoir séparer les jeunes enfants en petits groupes et avoir ainsi une ambiance plus sereine.

Le cinéma Le Sélect organise avec l'association Des Familles et des Liens des séances Parents-Bébés afin que les jeunes parents puissent facilement venir au cinéma.

Vie culturelle et associative : de nombreux équipements et évènements

La Ville dispose de plusieurs équipements culturels et organise des évènements culturels tous les ans. Parmi ces nombreux lieux d'accueil citons le château Sarran, la Maison des Arts, la Ludothèque, la Médiathèque, l'espace Vasarely, le Sélect.

Les lieux d'accueil

Le château Sarran organise des ateliers d'art plastique, de musique, de théâtre et d'anglais pour les enfants et les adultes. Depuis septembre 2018, la facturation se fait au taux d'effort permettant ainsi un accès à la culture au plus grand nombre. Pour la saison 2018-2019, on dénombre 1 423 inscrits dont 1 039 de moins de 18 ans.

La Maison des Arts organise des expositions temporaires autour de trois grandes thématiques : « À propos de la Photographie - Les grandes tendances artistiques du XXI^{ème} siècle - Ouverture sur le monde ». En 2018, plus de 15 000 visiteurs ont été accueillis. L'objectif de la Maison des Arts est de développer la médiation culturelle autour des expositions (conférences, ateliers, visites guidées, accueil de groupes (adultes ou scolaires, travail sur le public). À ce titre, 2 580 personnes sont venues en groupes dont 2 241 scolaires, et 339 personnes constituant un public dit éloigné. Par ailleurs, 898 personnes ont profité des actions de médiation. Sont organisés également des cours d'art plastique en lien avec la Maison des Arts : **les ateliers Bourdeau** proposent des travaux autour des expositions. 86 enfants de 5/7 ans, 8/12ans et 11/15 ans y sont accueillis cette année.



Le château Sarran

La Ludothèque fonctionne avec un service d'abonnement à l'année. L'inscription est de 15 € par an pour emprunter des jeux et jouer sur place. Deux espaces sont mis à disposition des abonnés ; un espace enfants (0-10 ans) et un espace à partir de 11 ans, adolescents et adultes. En 2017, il y a eu 16 550 visiteurs à l'espace enfants et 4 908 adolescents et adultes.

L'espace Vasarely est un lieu ouvert à tous à travers trois pôles d'activité :

■ **Accueil de manifestations :** l'établissement accueille des manifestations de tout type, portées par les services municipaux, les associations locales et certaines entreprises du territoire qui privatisent une salle pour leurs événements internes. En 2018, l'espace Vasarely a accueilli dans ses deux salles dédiées à l'événementiel, 237 manifestations, soit une moyenne de 23 manifestations par mois, avec une prédominance pour l'accueil de spectacles.

■ **Hébergement d'activités associatives :** l'espace Vasarely a été construit notamment

pour répondre aux besoins des très nombreuses associations locales. La Ville a une politique associative développée, elle accompagne et soutient les associations entre autres par des mises à disposition de salles et de moyens techniques. Au sein de l'espace Vasarely, 7 salles sont dédiées à l'accueil des activités associatives. Chaque semaine, une quarantaine d'associations dispensent leurs activités au sein d'ateliers (bien-être, arts manuels, chant, cours de langue...). Ces ateliers sont un lieu de rencontre et d'échanges où des amateurs viennent partager et transmettre leur savoir-faire. Parmi les associations accueillies en 2018, certaines concernent la santé, d'autres l'environnement, d'autres encore la solidarité :

- le Fam Alernat/Aprahm, le foyer pour autistes d'Antony, organise sur place des activités de motricité, d'arts plastiques mais également de comédie musicale
- l'association Valentin Haüy, sur place deux à trois fois par semaine, est un véritable point de rencontre et d'échanges pour les personnes aveugles et malvoyantes
- les associations des Amis de la Terre du Val de Bièvre et Antony à vélo occupent chacune une salle pour leurs réunions mensuelles
- le Secours Catholique a organisé des réunions pour le lancement de l'épicerie solidaire « Ma P'tite Echoppe ».

En 2019, le Centre Social du Noyer Doré y organisera pour la première fois une représentation théâtrale.

■ **Accueil de groupes de musique dans les studios de répétition et d'enregistrement** L'espace Vasarely dispose de trois studios de répétition et d'une cabine d'enregistrement,

autour desquels s'est développé un projet musiques actuelles, articulé autour de l'accompagnement des pratiques amateurs. Sur la saison 2017-2018, **80 groupes** ont été **accueillis en répétition** (60 % du volume d'activité des studios) **ou en enregistrement** (11 % de l'activité des studios). Le reste du temps est consacré à la programmation de concerts et à l'organisation de stages de perfectionnement aux musiques actuelles. Afin de faciliter l'accès des studios aux Antoniens et au public « jeune », la tarification prend en compte l'origine géographique des groupes et propose un tarif préférentiel aux adhérents du 11- Espace Jeunes.

Le Cinéma Le Sélect est un cinéma public classé Art et Essai. Il a ré-ouvert ses portes en 2014 (après reconstruction) et occupe un rôle très important comme acteur culturel et social de la Ville. Sa programmation éclectique s'adresse au plus grand nombre. Le Sélect propose des **débats de société notamment avec des associations** en utilisant les films comme

support. Ainsi en 2018, des débats ont porté sur des thèmes comme l'alimentation (avec le film « Sugarland »), la santé (« Cléo de 5 à 7 »), le handicap (« Demain et tous les autres jours », « Mon défi Rio »). Autre exemple, à l'occasion de la sortie du film « Pupille », le Sélect a reçu des membres du Service Interdépartemental des Agréments et des Adoptions des Hauts-de-Seine et des Yvelines et l'association Enfance & Familles d'Adoption EFA92 afin de débattre à la suite de la projection du film.

Antony dispose de **deux médiathèques** (Anne Fontaine et Arthur Rimbaud) rassemblant 10 200 abonnés. Très dynamiques, ces deux médiathèques proposent tout au long de l'année des animations extrêmement diversifiées à un très large public. De janvier à juin 2018 ont eu lieu des ateliers d'écriture : un groupe composé d'une vingtaine de personnes (patients de l'Hôpital Erasme et tout public) s'est ainsi constitué. Lors du Printemps des poètes (manifestation nationale qui s'est

tenue en mars 2018), un spectacle a été organisé à **la médiathèque Anne Fontaine** au cours duquel ont été présentés les écrits de ce groupe d'écriture sous forme d'une brochure. Des petits groupes de patients (4-5 personnes) de l'hôpital Erasme ont également été accueillis au sein des médiathèques 4 fois en 2018, pour des séances d'écoute ou de sieste musicale.

La médiathèque Arthur Rimbaud œuvre avec les associations « Femmes Relais » et « Grande Cordée » afin de favoriser **l'alphabétisation** de groupes de femmes en demande d'insertion sociale et culturelle. Elle participe aussi à la promotion de l'apprentissage du « Français Langue Étrangère » à l'École Française des Femmes d'Antony. Les médiathèques aident également les personnes en recherche d'emploi avec l'association « Free compétences » qui dispose d'une antenne à Antony. Cette aide se matérialise par la mise à disposition d'ouvrages dédiés à la recherche d'emploi, et à la préparation aux

DEMOS : POUR ENCOURAGER LA DÉCOUVERTE DE LA MUSIQUE CLASSIQUE DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES



Madienne Ba : animateur au CSC (Centre Social et Culturel). « DEMOS est un dispositif éducatif musical et orchestral à vocation sociale dans le cadre d'un partenariat entre le Centre Social et Culturel et la Philharmonie de Paris. Il vise à faire découvrir la musique classique dans des quartiers prioritaires de la Ville. La ville d'Antony a rejoint le dispositif DEMOS en 2012. Sur les 14 enfants inscrits au début, 12 enfants sont allés jusqu'au bout du dispositif et ont terminé le cursus des 3 ans. Parmi eux, deux ont poursuivi la pratique de la musique au conservatoire d'Antony. La Philharmonie leur a offert leur instrument pour les encourager dans leur pratique musicale. La 3^e session vient de commencer. Nous sommes trois intervenants, deux musiciens professionnels, le flutiste Sébastien Bidon et le hautboïste Kodai Takeuchi,

et moi-même sur le côté social du projet pour faire le lien entre les enfants, les parents et les musiciens. Je vais par exemple chercher les enfants à leurs écoles tous les mardis et les jeudis pour les amener au Centre Social et Culturel d'Antony, je les encadre lors des ateliers et *Tutti*. L'année est également ponctuée de répétitions générales, *Tutti*, qui ont lieu en moyenne tous les mois avec les autres enfants du dispositif Demos sur le 92, pour que les enfants apprennent à jouer ensemble en orchestre. En effet chaque ville propose de jeunes musiciens qui jouent d'instruments différents. Et en fin d'année les parents, les donateurs, et autres parties prenantes associées au dispositif sont invités à un concert à la Philharmonie de Paris/La seine musicale où tout l'orchestre se produit ».

concours. La médiathèque Anne Fontaine dispose également de ressources en auto-formation *e-learning* à destination du public (exemple : langues étrangères, logiciels de bureautique, remise à niveau, Code de la Route).

Les temps forts qui rythment l'année culturelle à Antony

Chaque année la Direction de la culture organise de nombreux concerts, des festivals et la fête de la musique. Cette année 4 412 personnes ont assisté à l'un des concerts proposés par la Ville : 1 654 personnes pour la saison classique, 1 057 pour les rencontres internationales de la guitare et 1 701 pour le festival place au jazz.

Une des orientations artistiques de la Ville est de toucher le public de demain. Pour ce faire, elle propose de venir en famille assister à un concert classique ou de jazz. Sur la saison 2018-2019, ce sont les spectacles « MéChatmorphoses » autour de la musique baroque et « Jazzy Poppins » qui ont été sélectionnés. Le milieu scolaire n'est pas

oublié, notamment les classes ayant un projet artistique et culturel en territoire éducatif (PACTE). Quatre classes de CE2 et CM1 ont pris part au dispositif cette année : rencontres organisées avec les artistes, pratique artistique pendant l'année et acquisition de connaissances grâce notamment à des temps d'échange à la Médiathèque.

Dans le cadre du festival de Jazz organisé chaque année, carte blanche est donnée à des artistes du territoire avec l'Association Antony Jazz (qui dispose de plusieurs formations de jazz, dont un Big Band). En outre, des professeurs du conservatoire invitent un soliste international.

Concernant **les Rencontres Internationales de la guitare**, de nombreux solistes renommés sont invités chaque année. Un concours international de guitare est organisé au moment du festival. La pièce imposée du concours a été composée par Leo Brouwer pour les 20 ans du concours en mars 2019. Pour ces prochaines rencontres, l'accent sera mis sur la musique des Balkans, la musique brésilienne avec Yamandu Costa et la musique argentine.



Fête de la musique à Antony

Pour la fête de la musique, l'objectif est d'accueillir un artiste populaire capable de fédérer un large public. En 2018, l'artiste invitée était Nolwenn Leroy. C'est l'occasion aussi de mettre en lumière un groupe du territoire inscrit au Studio Vasarely, convié à animer la première partie du spectacle. Cette année c'est le groupe New Step qui a eu l'opportunité de se produire. Il est à noter que la fête de la musique à Antony est décalée d'une semaine par rapport à la date nationale de la fête de la musique pour que les Antoniens puissent assister aux deux.



PROJET ARTISTIQUE EN TERRITOIRE ÉDUCATIF (PACTE) POUR 4 CLASSES D'ANTONY

Caroline Valin : « Ma classe de CE2 travaille sur le projet Jazzy Poppins. Le lancement du projet a eu lieu en novembre quand la Ville a invité chaque élève et un parent à la représentation du spectacle Jazzy Poppins sur la musique de Duke Ellington à l'Espace Vasarely. Pendant toute l'année de nombreuses rencontres sont prévues avec le conseiller pédagogique du département pour sensibiliser les enfants au jazz, et son rythme particulier, au sound painting (langage gestuel du chef d'orchestre) ceci avec deux musiciens, le contrebassiste Gary Brunton et le trompettiste Gilles Relisieux, associés au projet. En janvier, deux rencontres

sont organisées à la médiathèque Anne Fontaine autour de la musique dans les dessins animés Walt Disney et la découverte du Jazz. Une restitution du projet sera faite par les enfants devant leurs familles en mai. Chaque année je participe à un projet culturel avec ma classe. Dans le cadre de Jazzy Poppins, je suis partie prenante active avec tous les partenaires associés. Le projet suscite une grande adhésion de mes élèves qui sont toujours heureux quand ils découvrent dans le programme quotidien affiché au tableau en classe, une rencontre ou un temps prévu autour de Jazzy Poppins ! »

Citons aussi le **Festival de la BD** en mai – Chaque année la Ville organise le festival « Des bulles dans la Ville » qui est l’occasion pour les Antoniens de découvrir la BD dans sa diversité. Un auteur en résidence intervient auprès de classes, anime des ateliers de préparation au concours de BD ou encore assure un stage organisé par le 11-Espace Jeunes. En 2017-2018, l’auteur invité en résidence était Blaise Guinin, pour la saison 2018-2019 ce sera Christophe Bataillon.

Enfin chaque année dans le cadre de la **journée du patrimoine**, la mairie propose de visiter des lieux comme des églises (St -Saturnin, St-Jean porte Latine, St-Maxime, St -François d’Assise), mais aussi la manufacture royale de cires et l’Association St Raphaël.

La Ville promet chaque année un thème pour l’organisation de visites complémentaires pour mieux connaître notre Ville. En 2018, ce sont les lotissements qui étaient à l’honneur.

Le sport pour tous

Pour promouvoir le sport, la ville d’Antony a choisi en priorité de le rendre accessible à tous.

Les actions menées par les clubs, les établissements scolaires et **l’École Municipale des Sports (EMS)** sont très développées.

Les **études sportives**, proposées par l’École Municipale des Sports, sont une démarche qui rencontre un grand succès. Tous les enfants peuvent en bénéficier. Les inscriptions se font par ordre d’arrivée dans la limite des places disponibles (975 places). À la rentrée 2018, 936 enfants se

sont inscrits: 384 enfants pour l’éveil sportif (réservé aux CP et CE1), 336 enfants pour les cycles sportifs et 216 enfants pour la natation (réservée aux CE2 et CM1 qui ne bénéficient pas de cycle de natation scolaire). La Ville organise le transport des élèves en bus après un temps de goûter, depuis leur école vers le lieu de pratique du sport. Les activités se déroulent de 16h 15 à 18 h, un jour par semaine selon les écoles. La participation financière demandée se fait sur le principe du taux d’effort des familles allant de 30 € à 138 € par an.

L’autre mission de l’EMS est de proposer des **activités sportives**, en parallèle de l’offre proposée par les clubs. L’encadrement est assuré par des éducateurs sportifs. Les activités sont très diverses (judo et baby judo, baby gym mais également des activités innovantes telles que l’Ultimate, le Kinball ou l’Acrosport...). À ce jour plus de 400 enfants en bénéficient. La cotisation se fait également sur le principe du taux d’effort des familles. Les activités sont assez concentrées sur la partie sud de la Ville mais l’ouverture en début d’année 2019 du complexe La Fontaine situé au nord de la Ville va permettre d’étendre ces pratiques à d’autres quartiers.

La Ville met également **11 éducateurs sportifs professionnels à disposition des écoles**. Ils viennent pendant les heures



Cross inter-écoles

dédiées à l’enseignement sportif, en soutien des professeurs des écoles. Chaque école peut bénéficier d’1 h 30 avec un éducateur sportif, ce qui favorise la découverte de nouveaux sports. La Ville organise chaque année **des cross inter-écoles**. Cette année les 1 200 élèves de CM1 et de CM2 se sont réunis sur deux demi-journées au stade Georges Suant pour courir.

Un grand choix d’activités sportives proposées dès le plus jeune âge

Pour la première fois cette année, les garçons et les filles ont couru ensemble afin de répondre aux objectifs de mixité portés par l’Éducation Nationale. À cette occasion, l’Association « Vaincre la Mucoviscidose », partenaire de la Ville, a sensibilisé les jeunes à cette maladie. D’autres inter-écoles sont organisés au cours de l’année scolaire. En février, inter-écoles de basket pour les CM1, en avril inter-écoles de handball pour les CM2 et en juin inter-écoles d’athlétisme pour les CE2, CM1 et CM2.

Contribution au développement économique du territoire

Aménagement urbain

Sur la ZAC Jean Zay

La Ville a conservé la compétence pour réaliser les équipements publics. La Ville est en phase de programmation pour un groupe scolaire comprenant une crèche, une école maternelle et une école élémentaire. La Ville prévoit également une médiathèque « nouvelle génération » remplaçant celle d'Anne Fontaine située en centre-ville. Le projet s'inscrit dans l'appel à projet « territoires d'innovation » initié par l'État en 2019.

Autour de ces équipements publics, le quartier comportera 1 600 logements dont 1 080 à destination des étudiants. Il s'organisera autour d'une place centrale autour de laquelle trouveront place outre la médiathèque, des commerces de proximité, des restaurants et des services à la personne (4 000m²) dans le but de réunir tous les usagers du quartier dans un lieu d'échanges et de rencontre. Un parking souterrain de 250 places sera aménagé sous la place centrale. L'ambition est de limiter l'utilisation de la voiture dans toute la ZAC au profit de la mobilité douce.

Le Quartier Pajeaud : requalification et réaménagement à grande échelle

La Ville est engagée dans un vaste projet de requalification des parvis de la Bièvre et du Breuil. Situé sur un axe routier reliant la Ville à Massy, la RD67A, le centre commercial de la Bièvre se trouve à l'interface d'une zone



Le quartier Pajeaud

pavillonnaire traditionnelle et de grands ensembles de copropriétés et d'habitat social se caractérisant par un urbanisme sur dalle typique des années 70. Le pôle commercial est indépendant de ces tours. Il offre un accès direct au Parc du Breuil et à la réserve naturelle régionale de la Bièvre. Une ancienne station-service à l'abandon, propriété de la société Oil France, fait partie intégrante de la copropriété de commerces « Bièvre II ». Cette situation cristallise le sentiment de déclin progressif de ce pôle commercial. C'est pourquoi, afin de revitaliser ce quartier, la station-service est en cours d'acquisition par la Ville. Le but est de la démolir, de dépolluer le terrain

et de rénover totalement l'ensemble du centre commercial. Dans le cadre de ce projet, la Ville s'appuie sur un **processus de concertation avec les habitants représentés par plusieurs associations du quartier Pajeaud**. L'ambition de la Ville est de redonner un nouveau souffle au quartier en retravaillant les espaces publics et en créant de nouveaux commerces et logements.

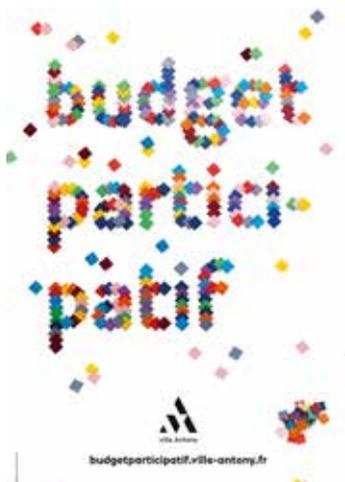
La Ville réaménage dans le même quartier, les terrains de l'ex-IUFM, qui laissent place à un ensemble immobilier de plus de 300 logements, avec des commerces et une grande crèche (voir page 23).

Innovation et démocratie locale

Le budget participatif

La Ville est engagée dans la *e-democracy* depuis quelques années. Ainsi, des concertations avaient déjà été lancées sur le quartier Jean-Zay et sur l'aménagement d'Antonyville dès la précédente mandature. Le site internet de la Ville dispose d'un « espace citoyens » permettant de faire des démarches administratives en ligne et 7 000 foyers l'utilisent déjà.

Depuis 2015, l'intégralité des conseils municipaux peut être visionnée en ligne en direct ou en replay. Un système de chapitrage permet aux Antoniens de sélectionner les thèmes qu'ils souhaitent visionner.



L'objectif avec le lancement du **budget participatif** était cette fois d'aller plus loin et de proposer aux citoyens de soumettre des **projets d'intérêt général**. Le budget alloué pour cette première édition est de 400 000 € (soit 1 % du budget d'investissement de la Ville). Le projet a été approuvé par le

conseil municipal en février 2018 et mis en œuvre avec l'appel à candidature et dépôt du règlement dès le printemps.

Chaque Antonien de plus de 16 ans, français ou étranger, a été invité à proposer son projet. Le règlement est disponible sur le site internet de la Ville et sur la plateforme budgetparticipatif.ville-antony.fr pour cadrer les projets. Plusieurs thématiques ont été proposées aux participants : cadre de vie et mobilités, culture, emploi et économie, jeunesse et éducation, solidarité et santé, sports, numérique, prévention et sécurité.

Les projets doivent respecter ces trois principes :

- **l'intérêt général**
- **le respect des compétences municipales**
- **la réalisation possible en un an**

143 projets ont été déposés du 14 mai au 22 juin 2018. Ils ont été étudiés le 9 juillet 2018 par une commission composée d'élus municipaux de la majorité et de l'opposition, de responsables des services municipaux et de membres des instances représentatives de la Ville (le conseil citoyen du Noyer Doré, le conseil des jeunes citoyens et le conseil des seniors). À l'issue de cette première délibération, 64 projets furent considérés conformes au règlement. Après cela, une phase d'étude approfondie a été effectuée par les services municipaux pour valider la faisabilité technique et économique des projets, étude menant parfois à des appels téléphoniques auprès des porteurs de projet pour préciser leurs attentes. Les projets portant sur des thématiques similaires (exemple : mise à disposition de boîtes à livres) furent regroupés, et au final, **25 projets** furent **éligibles**.

Toutes les personnes ayant proposé un projet ont été informées de la raison de la non-sélection de leur projet. L'ensemble des dossiers proposés non retenus est encore consultable sur internet. Les magazines de la Ville du mois de mai et d'octobre 2018 ont consacré plusieurs pages au budget participatif. Sur le site Internet de la Ville, des vidéos en ligne ont informé et expliqué le dispositif et relayé l'appel au vote des citoyens.

Pour organiser ce vote, la Ville a réalisé une étude approfondie des différentes solutions possibles et des coûts associés, avec l'aide d'une agence spécialisée dans la mise en œuvre de plateformes de participation citoyenne pour des villes comme Prague ou New-York. Le choix s'est orienté vers le dépôt dans toutes les boîtes à lettres d'un courrier de la mairie mentionnant un code par foyer, avec la possibilité d'avoir plusieurs codes si la demande en était faite. Le vote s'est déroulé du 20 novembre au 1^{er} décembre avec la participation de 1 877 Antoniens. 12 projets se sont démarqués par le nombre de votes en leur faveur et ont été présentés le 6 décembre au conseil municipal (voir le dossier du Vivre à Antony de janvier 2019).

www.ville-antony.fr/publications

Retrouvez l'ensemble des projets sur le site internet de la Ville :

www.ville-antony.fr/budget-participatif-2018

En 2019, l'ensemble des projets et l'état de leur déploiement seront suivis sur internet. Une page sera dédiée à chacun. Fort du succès de la première édition, l'opération sera reconduite en 2019. Une étude sera menée pour analyser le dispositif de ce premier budget participatif afin de l'améliorer. Le montant du nouveau budget participatif doit être voté en conseil municipal.



143
projets déposés



35
projets jugés réalisables
par les services de la Ville



1877
votants



12
projets lauréats,
soit 18 Antonien(es)



400 000 €
budget alloué,
soit 6,50 € par habitant

Champs d'intervention des projets



4
Environnement



1
Solidarité



3
Aménagement



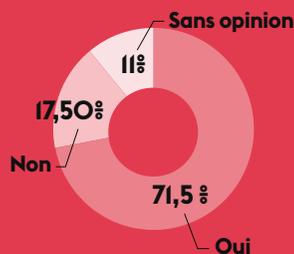
1
Culture



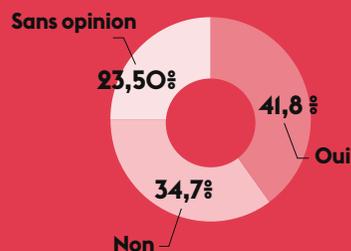
3
Mobilité

Avis des participants

LE BUDGET PARTICIPATIF VOUS
INCITE-T-IL À VOUS INFORMER D'AVANTAGE
SUR LES PROJETS MUNICIPAUX ?



LE BUDGET PARTICIPATIF VOUS
A-T-IL PERMIS DE MIEUX COMPRENDRE
LE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE ?



Résultats complets de l'enquête sur ville-antony.fr

Smart city

La notion de Smart city illustre l'utilisation des nouvelles technologies pour faciliter la vie des citoyens, améliorer la qualité des services aux usagers et le pilotage des données au sein de la Mairie. En 2018, la ville d'Antony a recruté une personne en charge de cette thématique pour faire évoluer les pratiques des services municipaux et mettre en place des dispositifs pour l'usage des citoyens. Depuis son arrivée en juin 2018, elle s'est concentrée sur l'identification des besoins et des attentes de chaque service pouvant être impacté (bâtiments, voirie, sports, jeunesse...) afin de leur faire un état des pratiques existantes dans d'autres collectivités et de leur proposer des solutions.

Parmi les axes de travail déjà identifiés et validés pour 2019, citons **le stationnement urbain**. Des parkings en enclos seront équipés du système de lecture de plaques automatique qui permettra d'assurer le contrôle de paiement et également de connaître le nombre de places disponibles en temps réel. Des capteurs au sol vont être mis en place pour favoriser le respect de la durée de stationnement sur les places arrêt minute. L'idée est d'y associer ultérieurement un système de vidéo-verbalisation. Un système de jalonnement dynamique permettra de notifier sur des panneaux d'affichage le nombre de places disponibles sur les parkings de la Ville. Pour ce projet, la ville d'Antony a reçu une subvention de 40 000 € de la Métropole du Grand Paris dans le cadre du Fond métropolitain pour l'innovation numérique.

Et en 2019 ?

La ville d'Antony a installé fin janvier un système expérimental et innovant aux parkings de la Croix de Berny (60 places) et de l'Avenue Rabelais (80 places). Ce dispositif permet de fluidifier le stationnement et encourage par son fonctionnement les abonnements de longue durée. En effet, l'entrée aux parkings peut se faire soit de manière traditionnelle avec un ticket (sans abonnement), ou via des solutions plus techniques avec la **lecture automatique de la plaque d'immatriculation, ou l'utilisation du téléphone mobile (scan d'un QR code).**



Dans le cadre du budget participatif, deux dispositifs utilisant les capteurs ont été plébiscités et seront mis en œuvre en 2019 : une expérimentation sur l'éclairage intelligent et une autre sur la qualité de l'air. L'éclairage intelligent, consiste en une diminution automatique de l'éclairage public jusqu'à 10 % restants de son intensité quand personne n'est présent et un rallumage automatique au passage d'un piéton, d'un vélo ou d'un véhicule. ■

ÉCLAIRAGE SUR LE BUZZ CARD

Ce projet tourne autour de la **santé et de la sécurité des enfants** et d'une nouvelle manière d'envisager une communication rapide et efficace en cas d'accident. Le principe est d'offrir aux familles dont les enfants partent en séjour de vacances une **carte (ou un objet, par exemple, un bracelet) sur laquelle figure un QR Code** contenant des informations publiques et confidentielles concernant l'enfant.

- Un premier niveau d'alerte permet d'avoir accès aux coordonnées des personnes à contacter en cas d'urgence (données publiques), aux vidéos sur les gestes qui sauvent et de lancer la recherche d'un secouriste à proximité ;

- Le deuxième niveau, uniquement accessible aux médecins et autres professionnels agréés, donnera des renseignements sur d'éventuelles maladies, allergies, renseignements capitaux en cas d'intervention urgente. Si cette initiative, à ce jour unique en France, est bien accueillie, elle pourra s'étendre à l'ensemble des enfants des écoles de la Ville. Cette expérimentation digitale, ne requérant pas d'application particulière (le QR code pouvant être lu avec l'appareil photo du smartphone) représente un budget pris en charge par la Ville de 15 euros/enfant pour un « abonnement » à vie. À Antony, 1000 enfants, de 4 à 17 ans, partent chaque année en séjours de vacances en France et à l'étranger. Ils auront la possibilité de tester cet outil à partir de février 2019.

CHIFFRES CLÉS

- **7 000 foyers** utilisent "l'Espace citoyens" du site internet de la Ville
- Le projet de réaménagement du quartier Pajeaud a dépassé la norme RT2012. La Ville a demandé **20 %** de mieux que les normes exigées et ce projet comprend la construction d'une vingtaine de maisons BEPOS
- **926 enfants** ont séjourné dans l'un des deux centres de vacances de la Ville (Kerjouanno ou Samoëns)
- **936 enfants** bénéficient du dispositif « Études Sportives »
- La première édition du Budget Participatif a eu lieu en fin d'année et retenu **12 projets pour un montant de 400 000 €**
- La ville est équipée de **12,4 km de pistes cyclables ou voies dédiées**
- **4412 personnes** ont participé à un des concerts organisés par la Ville.

Depuis 2 ans, la Ville organise les **« Rendez Vous d'Antony »** autour de tables rondes et de conférences avec le pôle Systematic. En 2017, la Smart city était à l'honneur et en 2018 le sujet s'est prolongé avec le thème : **« Le numérique au service de l'environnement »** présentant des solutions novatrices comme des solutions numériques de mesures de la qualité de l'air, mesures des précipitations,

4

SANTÉ

L'alimentation, promouvoir une offre de qualité

Le choix du goût et de la qualité pour l'alimentation scolaire

La direction de l'Éducation tient à proposer une alimentation équilibrée et de qualité dans les écoles. Elle place l'éducation au goût et la lutte contre le gaspillage alimentaire au cœur du dispositif.

La Ville a fait le choix il y a cinq ans de garder la « culinarité » du produit au cœur de ses préoccupations en gardant la main sur la qualité des produits. Pour ce faire, le choix a été fait de rénover l'outil de production local. Ainsi les 5 000 repas servis par jour dans les 27 écoles de la Ville et les 200 repas pour les seniors sont préparés dans la cuisine centrale d'Antony.

Depuis juillet 2018, le contrat de restauration scolaire a été attribué à Sogeres. Ce contrat spécifie que le personnel de la cuisine centrale et des offices est délégué au prestataire de restauration. Aussi ce sont les équipes Sogeres qui officient dans les cuisines de la Ville.

De nombreux critères en lien avec le développement durable faisaient partie intégrante du choix du prestataire. Les

soumissionnaires devaient avoir une offre comprenant **des produits labellisés, issus des circuits courts et locaux**, avec une prise en compte du juste grammage dans les assiettes. Par ailleurs, la Ville a refusé le « reconstitué » (exemple : moulu de poisson) et choisi de ne proposer des cordons bleus et des nuggets que de manière exceptionnelle (ex. préavis de grève nationale). À ce titre, la Ville évalue à 60 % l'offre d'alimentation durable avec en engagement sur :

- des fruits et légumes bio ou locaux (lentilles, salades, pommes de terre des Yvelines, pommes, poires)
- les laitages bio ou locaux, en circuit court



- des denrées labellisées : poissons Marine Stewardship Council (MSC), Label Rouge pour les volailles, l'agneau et le porc, bœuf de Migennes, fromages AOP ou AOC

5 000 repas répondant à des critères de durabilité servis chaque jour dans les 27 écoles de la Ville

• S'agissant du bio, la demande faite par la Ville au prestataire est de proposer un produit bio par jour : crudité, laitage ou fruit

- de nombreux produits sont livrés en frais : crudités et pommes de terre, la viande, le poisson à 70 %

Notons également que les soupes sont réalisées dans la cuisine centrale et que le pain provient des boulangeries d'Antony. Les menus sont envoyés pour validation à la Ville un mois avant la

commission des menus. Cette dernière est composée des différentes parties prenantes intéressées : le maire-adjoint chargé de l'Éducation, des représentants des directeurs d'école, des représentants des fédérations de parents d'élèves et la responsable Restauration de la mairie. Les membres de la Commission sont invités à se réunir tous les deux mois pour parcourir la synthèse des carnets de liaison mis en place dans les écoles pour recueillir les commentaires des usagers (équipes scolaires, élèves), et pour goûter des plats qui seront proposés aux élèves.

La Ville effectue chaque mois des contrôles de traçabilité des produits auprès de son prestataire afin de garantir le respect du cahier des charges.



Animation sur l'alimentation équilibrée

Enfin, concernant **la sensibilisation à l'alimentation** au sein des écoles, la Ville propose des animations sur la promotion des fruits et légumes, sur le lait et des petits déjeuners pédagogiques. Chaque école maternelle est concernée par l'une de ces animations en 2018/2019. En école élémentaire, la Ville propose également des dégustations de produits nouveaux (amuse-bouche) et de repas complets (Noël et Pâques).

Notons aussi que dans **les centres de vacances de la Ville**, l'accent est mis sur **l'approvisionnement local**. Pour le centre de montagne l'Hermitage situé à Samoëns (Haute-Savoie) les denrées concernées par l'approvisionnement local sont : le pain fabriqué à Samoëns et les fromages locaux

qui sont fournis par la fruitière et 2 fermes localisées à proximité du centre. En raison de l'altitude à laquelle est situé le centre (700 m), les fruits et légumes sont achetés chez un maraîcher du centre-ville et la viande chez un fournisseur situé également à Samoëns. Au centre maritime Paul Roze situé à Kerjouanno (Morbihan) les denrées concernées par l'approvisionnement local sont : les fruits, cornflakes et pain, les légumes, les galettes et crêpes, la viande et le poisson.

Pour l'alimentation des tout-petits, le Service Petite Enfance a choisi la société Sodexo comme prestataire. Il a été demandé un choix de fruits et légumes de saison pour les menus, une variété d'aliments

de qualité faisant appel à des labels (Label Rouge pour le bœuf, le veau et la volaille) et l'approvisionnement dans un rayon de 150 km autour d'Antony. La Ville tient à ce que les repas soient confectionnés sur place dans les crèches à partir de denrées brutes de grande qualité. Pour garantir un bon équilibre alimentaire, les cuisiniers travaillent conjointement avec le médecin des crèches de la Ville ainsi qu'avec la diététicienne du prestataire.

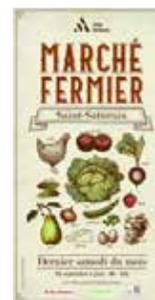
L'alimentation, promouvoir les bons comportements

Sur la **nutrition**, des observations des habitudes des enfants (au moment de la prise des goûters notamment) ont poussé le service Promotion de la santé à réfléchir

à la manière de **transmettre aux familles** des informations sur une alimentation équilibrée. Dans ce but, une diététicienne a animé 13 ateliers réunissant les jeunes (127 enfants y ont assisté) et les parents (15 parents conviés à 3 ateliers) pour les aider à acquérir les fondamentaux d'une alimentation plus variée : elle y donne des suggestions de recettes par exemple, elle organise des dégustations pour éveiller les papilles des enfants à de nouvelles saveurs et elle aide les adolescents à faire les courses en décryptant le sens des étiquettes de composition notamment.

Les marchés

Promotion des circuits courts au Marché Fermier



Tous les derniers samedis du mois, 16 producteurs proposent des produits fermiers de saison issus d'exploitations situées à moins de 100 km d'Antony.





LE MARCHÉ D'ANTONY : CHOIX DE QUALITÉ

Le marché d'Antony offre des produits frais de qualité, non industriels, pour certains issus de l'agriculture biologique ou artisanaux bénéficiant de certifications type AOP, AOC, Label Rouge. La Ville a la volonté de maîtriser la qualité de l'offre commerciale proposée, elle sélectionne ainsi les commerçants du marché.

Prévention : des actions pour tous les publics

On peut citer le dépistage du risque cardiovasculaire avec la CPAM, l'installation de défibrillateurs ainsi que des formations à leurs utilisations aux quatre coins d'Antony, ou des campagnes de sensibilisation au cancer du sein avec ADK92.



Des défibrillateurs pour sauver des vies

Ateliers Santé Ville

Les ateliers Santé Ville sont des dispositifs de l'État en faveur des quartiers prioritaires. À ce titre, Antony dispose d'un budget de 8000 € dédié à ce dispositif dans le quartier du Noyer Doré. Ces ateliers permettent d'accompagner les jeunes et par extension leurs parents dans la prévention en matière de santé. Les ateliers sont préparés pour donner de l'information et faire réfléchir au sujet identifié. A Antony, pour un des Ateliers Santé Ville (ASV), appelé « **le coin café des aînés** », la programmation des thèmes abordés est décidée en réunion préparatoire dans le but d'avoir un diagnostic partagé auprès des acteurs du quartier (voir page 14).

Le service Promotion de la Santé de la Ville organise également des **formations sur la santé mentale** à destination des acteurs de prévention du quartier du Noyer Doré ; ces actions ont pour but de faire connaître le **Conseil Local en Santé Mentale**, et de sensibiliser les acteurs à ces problématiques. Cette communication sur le rôle du Conseil

en Santé Mentale a été décidée en comité de pilotage en 2018 et va se prolonger sur toute l'année 2019.

Qualité de l'air

La qualité de l'air est un enjeu de santé publique majeur. La pollution de l'air tue 7 millions de personnes par an dans le monde, alerte l'OMS dans une récente étude publiée en mai 2018. Sont en cause notamment les particules fines respirées chaque jour. L'Île-de-France est particulièrement concernée, avec 1,4 million de Franciliens exposés à des niveaux de NO₂⁽¹⁾ qui ne respectaient pas les normes européennes en 2016, selon Airparif. Afin de dresser un état des lieux plus fin de la pollution atmosphérique locale, la Ville effectue régulièrement des campagnes de mesures avec le Laboratoire central de la préfecture de police. Elle lance au premier trimestre 2019 **sa 4^e campagne d'analyse**

⁽¹⁾ NO₂ Le dioxyde d'azote provient des processus de combustion. En Île-de-France, il est à 60 % issu du trafic automobile, et notamment des véhicules diesel. Lors de concentrations trop fortes dans l'air, il peut entraîner une inflammation des voies respiratoires.

de l'air qui aura lieu en centre-ville. Les campagnes précédentes de 2016 et 2017 avaient été réalisées sur trois sites différents :

- la rue des Primevères, proche de l'A86
- la Croix-de-Berny, y compris l'entrée de l'école Pasquier
- le centre-ville, place de l'hôtel de Ville, rue Velpeau, rue Auguste-Mounié, école Ferdinand Buisson.

Des capteurs passifs sur des points stratégiques, ainsi que des appareils de mesure en continu utilisés habituellement par Airparif, ont enregistré pendant une à deux semaines, la concentration de NO_2 , de benzène et autres hydrocarbures aromatiques monocycliques (HAM), de métaux lourds, de PM_{10} ^[2] et d'ozone ^[3]. Les résultats sont délicats à interpréter car il existe plusieurs notions (maximum annuel, maximum journalier, maximum horaire, etc.). Sur tous les sites où ont été effectuées les mesures, les résultats sont bons pour les métaux lourds, l'ozone, le benzène et autres HAM et les PM_{10} , dont les concentrations respectives sont inférieures ou très inférieures aux valeurs limites. Pour les composés azotés, leur niveau est inférieur aux valeurs limites dans les rues pavillonnaires, sur la place de l'Hôtel-de-Ville ou dans les cours des écoles André Pasquier et Ferdinand Buisson. Ce niveau est parfois dépassé sur les axes les plus empruntés par les automobiles, comme la rue Auguste-Mounié ou près de l'A86 mais il baisse considérablement dès

[2] **PM₁₀** Ce sont les particules fines en suspension dans l'air, créées notamment par la combustion (automobile, chauffage, procédés industriels). Elles pénètrent en profondeur dans les poumons et peuvent aggraver la santé des personnes atteintes de maladies cardiaques et pulmonaires.

[3] **Ozone** Ce polluant se fabrique sous l'effet du soleil par réaction entre les oxydes d'azote, le monoxyde de carbone et les composés organiques volatils, principalement émis par les véhicules. En cas de pics, les asthmatiques en sont les premières victimes.

qu'on s'en éloigne (ainsi les normes sont respectées dans la cour de l'école Ferdinand Buisson et à l'entrée de l'école Pasquier).

En parallèle, la Ville a maintenu en 2018 son dispositif de surveillance de la qualité de l'air par les plantes. La « biosurveillance » de l'air est assurée par la présence de **40 « biostations »** de plantes dites bio-indicatrices ou bio-accumulatrices telles que le chou frisé, le tabac, le glaïeul, l'ivraie... Ces plantes, au contact de polluants qu'elles absorbent, réagissent par une nécrose de leurs feuilles, révélant ainsi la présence de polluants tel que l'ozone. Elles constituent donc un excellent baromètre de la qualité de l'air de l'endroit où la station est installée.

Et en 2019 ?

La Ville va se rapprocher de l'association APPA (Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique). Cette association nationale créée en 1958 a des activités se situant à l'intersection des domaines de l'Environnement, de la Santé Publique et du climat. Sur le sujet de la qualité de l'air, elle s'appuie sur un solide réseau de bénévoles aux compétences et horizons professionnels variés (biologistes, climatologues...) qui assurent des formations auprès des agents des collectivités. Une autre de ses activités est d'organiser des ateliers de sensibilisation à la qualité de l'air pour un public très large (dans les lycées, pour les assistantes maternelles, au sein des structures d'accueil de la petite enfance).



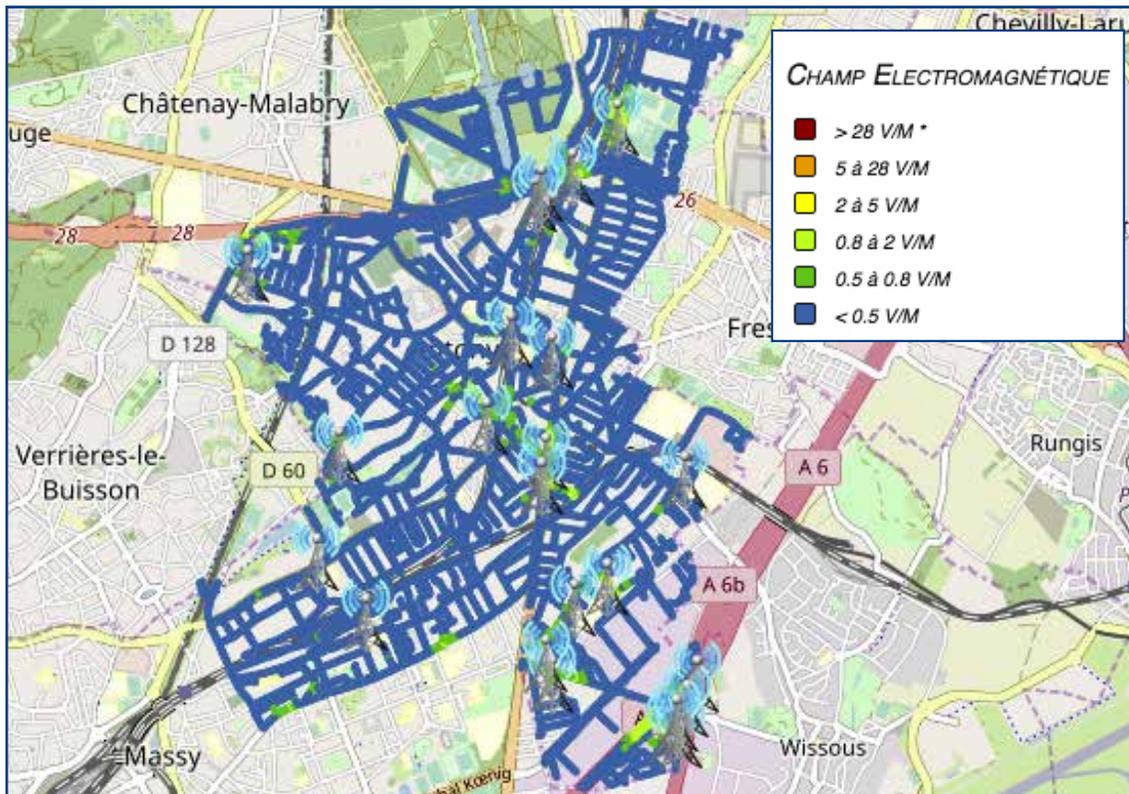
Notons également qu'un projet baptisé « Qualité de l'air, capteur et diffusion des données » sur l'observation de la qualité de l'air a été retenu (pour un montant estimé à 12 000 €). Ce projet vise à informer les Antoniens



Les merlons de terre séparent visuellement et phoniquement le parc des Alisiers de l'A86

sur la qualité de l'air dans leur quartier en leur donnant accès aux mesures effectuées. Une dizaine de capteurs seront déployés sur plusieurs sites et permettront aux habitants et aux agents de la Ville de suivre les tendances de la qualité de l'air, d'être informés en temps réel et d'agir en prévention et pendant les pics de pollution. Ce projet implique également la création d'une plateforme en ligne de diffusion des informations.

Concernant les nuisances sonores, la Ville intervient au cas par cas selon les demandes qui lui sont adressées par les habitants. En 2019, la ville d'Antony va mettre en place avec l'observatoire du bruit d'Île-de-France, « Bruitparif », des relevés sonométriques visant à analyser les nuisances sonores autour des grands axes routiers. Notons que le parc des Alisiers qui a ouvert au public en 2015, situé en bordure d'autoroute, permet de protéger le quartier d'un point de vue acoustique grâce à un entretien en gestion différenciée (tontes moins fréquentes) et à l'installation le long de l'A86 de merlons en terre et de murs anti-bruit remplis de pouzzolane (roche naturelle volcanique d'Auvergne).



Carte interactive des champs électromagnétiques

Étude sur les champs électromagnétiques

La Ville a réalisé en 2017 une étude menée par la société Simutech-UAE afin de mesurer le niveau des champs électromagnétiques pour toutes les antennes relais de la Ville. Menée dans tout l'espace public, cette étude permet de connaître au mètre près le niveau d'exposition d'une rue voire d'une portion de voie. Celui-ci est affiché en volt par mètre (V/m) et associé à un code couleur. L'étude a donné un résultat tout à fait rassurant. La carte interactive disponible en ligne, positionnant les antennes relais et leur niveau d'émission sera remise à jour en 2019. http://simutech-uae.fr/cadastres_electromagnetique.php

Évènements prévention santé prévus en 2019

- La Ville accueillera le **Forum « Giga Vie », forum de prévention-santé destiné aux collégiens pendant le temps scolaire.** Ce forum qui revient tous les trois ans, permet d'informer les jeunes sur toutes les thématiques santé les concernant et de faire des bilans individuels retransmis aux établissements. Il est organisé par l'Institut des Hauts-de-Seine et accompagné par la Ville. En 2016, le forum avait été visité par 2 000 collégiens d'Antony.

CHIFFRES CLÉS

- **5 000 repas** servis par jour dans les 27 écoles de la Ville (y compris 200 repas pour les seniors) sont préparés dans la cuisine centrale d'Antony
- **60%** de l'offre alimentaire proposée est durable privilégiant les circuits courts, les labels de qualité (AOC, Label Rouge) et de durabilité des denrées (AB - MSC)
- **13 ateliers nutrition** menés par une diététicienne avec le service Promotion de la santé du Centre social et culturel
- **4^e campagne** de mesure de qualité de l'air à venir au 1^{er} trimestre 2019
- **40 biostations** en Ville pour mesurer la qualité de l'air

- Le 22 mars prochain, une journée pédagogique sur le thème des neurosciences sera organisée afin de sensibiliser les familles à ce sujet. À cette occasion sera organisée au cinéma le Sélect la projection du film "Le Cerveau des Enfants" qui sera suivie d'un débat. Cette manifestation, fera l'objet d'une communication auprès des parents lors de l'organisation de "cafés-crèche" par exemple. Le service Petite Enfance va également maintenir sa participation au Conseil Local en Santé Mentale de la Ville concernant les dispositifs enfants. ■

1-La préservation de l'environnement

Réduction de l'impact environnemental . . . page 3

- Consommations énergétiques
- Éclairage
- Consommations d'eau
- Traitement des déchets
- Composteur gratuit
- Tri des déchets en milieu scolaire
- Rénovation des bâtiments

Préservation de la biodiversité page 7

- Gestion différenciée
- Anticipation de la réglementation sur la fin de l'utilisation des produits phytosanitaires
- Ateliers nature – Sensibiliser les jeunes citoyens à la préservation du Vivant et aux éco-gestes
- Déchets verts
- Village Nature et Environnement

2-Vivre ensemble : Inclusion Redistribution – Solidarité

Les Seniors page 12

- Priorité au maintien à domicile
- Les aides à domicile
- Résidence Autonomie
- Halte Rêpit de Détente Alzheimer- HRDA
- Conseil des seniors
- Ateliers Santé Ville

Le Handicap page 15

- Accessibilité dans la ville
- Accueil des enfants dans les crèches, les écoles et autres EAJE* de la Ville
- Accueil des enfants en situation de handicap pendant le temps périscolaire
- Prévention
- Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS)
- Sport pour tous
- Culture et aux loisirs pour tous

Aide aux plus démunis page 18

- L'accueil du Centre Communal d'Action Sociale
- Service Hygiène et Santé
- Épicerie sociale et solidaire

L'accueil des migrants Mission sociale des médiathèquespage 20

3 -Ancrage territorial

Contribution au développement environnemental du territoire page 22

- Plan Local d'Urbanisme de la Ville
- Prise en compte du développement durable dans les futurs projets d'aménagements
- Quartier Pajeaud : requalification et réaménagement
- ZAC Jean Zay
- Antonympole
- Voirie : promotion de la mobilité douce.
- Obtention du Label Ville Prudente en 2018
- En 2019, projet de consigne Veligo
- Voirie : fluidification de la circulation sur les axes stratégiques de la Ville
- L'économie circulaire au cœur du dispositif de remplacement des horodateurs
- La prise en compte de critères environnementaux dans les marchés publics

Contribution au développement sociétal du territoire page 26

- Actions à destination de la Jeunesse
- Les médiathèques
- Le 11-Espaces Jeunes
- Le Conseil des Jeunes Citoyens
- Les Centres de vacances de la Ville
- Actions dans les écoles et les crèches
- Au sein des écoles
- Organisation des pauses méridiennes
- Au sein des crèches
- Vie culturelle et associative : de nombreux équipements et évènements
- Les lieux d'accueil
- Les temps forts qui rythment l'année culturelle à Antony
- Le sport pour tous

Contribution au développement économique du territoire page 34

- Aménagement urbain
- Sur la ZAC Jean Zay
- Le Quartier Pajeaud
- Innovation
- Le budget participatif
- Smart city

4. La Santé

L'alimentation – Promouvoir une offre de qualité page 38

- Le choix du goût et de la qualité pour l'alimentation scolaire
- L'alimentation – Promouvoir les bons comportements
- Les marchés

Prévention : des actions pour tous les publics page 40

- Ateliers Santé Ville
- Qualité de l'air
- Les nuisances sonores
- Étude sur les champ électromagnétiques

Liste des acronymes page 44

LISTE DES ACRONYMES

AD'AP

Agenda d'accessibilité programmée

APA

Allocation Personnalisée d'Autonomie

APPA

Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique

ARS

Agence Régionale de Santé

ASV

Atelier Santé Ville

BEPOS

Bâtiment à Énergie POSitive

CCAS

Centre Communal d'Action Sociale

CJC

Conseil des Jeunes Citoyens

CLAP

Comité Local d'Aides à Projet

CLIC

Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique

CLSM

Conseil Local en Santé Mentale

CML

Centre municipal de Loisirs

COSTIC

Comité Scientifique et Technique des Industries Climatiques

CPPS

Centre Psycho Pédagogique Spécialisé

DYS

Les troubles DYS sont des troubles cognitifs d'origine neurobiologique sans déficience intellectuelle globale. Ex. : dyscalculie pour le calcul, dysgraphie pour l'écriture et le dessin, dyslexie pour la lecture, etc.

EAJE

Établissements d'Accueil du Jeune Enfant

GTC

Gestion Technique Centralisée

HRDA

Halte Répit de Détente Alzheimer

HUDA (ex CHUM)

Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile

IMPRO

Institut Médico-professionnel

MAPTAM

Loi de Modernisation et d'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles

MDPH

Maison Départementale des Personnes Handicapées

PACTE

Projet Artistique et Culturel en Territoire Éducatif

PAIP

Projet d'Accueil Individualisé Péricolaire

PIMMS

Point d'Information Médiation Multiservices

PPS

Projet Personnalisé de Scolarisation

RAM RAP

Relais Assistants Maternels Relais Assistants Parentaux

RNR

Réserve Naturelle Régionale

SAIS 92

Service d'Accompagnement et d'Information pour la Scolarisation des élèves handicapés

SIMACUR

Syndicat Mixte pour le chauffage urbain et le traitement des déchets ménagers

SMBVB

Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bièvre

ULIS

Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire

UNAFAM

Union Nationale des Familles et Amis de personnes malades et/ou handicapées

VSGP

Vallée Sud Grand Paris (Établissement public territorial dont fait partie Antony)



Rédaction et contenu : ville d'Antony et BonSens Conseil

www.bonsensconseil.fr

Conception graphique : Denis Desailly

www.liensgraphiques.fr